

INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX EN EUROPE 2002-2005 : ANALYSE PAR FONCTIONS

Pour mener à bien leurs activités, les entreprises font appel à plusieurs types de fonctions : production des biens et services, bien sûr, mais également ce que l'on peut appeler le « tertiaire d'appui » ou « tertiaire d'entreprise » : un vaste ensemble incluant la recherche, les services administratifs et les quartiers généraux, la logistique et la distribution, les centres d'appel et de télé-services, etc. A mesure que la firme développe ses activités hors de son pays d'origine, le degré d'internationalisation de chacune de ces fonctions s'accroît. Ceci donne lieu à des projets d'investissements que les territoires d'accueil s'efforce d'attirer.

Chacune de ces fonctions constitue cependant un « marché » spécifique, avec ses critères de localisation, ses pays d'accueil privilégiés, ses investisseurs majeurs. En particulier, si le « marché » des projets de production reste dominant en termes d'emplois créés, on observe depuis quelques années une progression de la part des « fonctions tertiaires d'appui ».

Celles-ci constituent désormais une cible privilégiée des politiques de prospection mise en œuvre par les pays d'Europe de l'ouest. Faisant appel à une main d'œuvre de niveau de qualification en moyenne supérieur à celle recrutée dans les sites de production, elles ont de ce fait une propension plus grande à s'implanter dans les pays développés. Ceux-ci peuvent ainsi espérer contre-balancer les pertes de parts de marchés enregistrées dans les activités manufacturières traditionnelles.

Après avoir décrit les grandes tendances du marché des « fonctions tertiaires d'entreprise », on détaillera chacune d'entre elles en distinguant successivement les déterminants et l'historique de l'internationalisation, les critères de localisation des firmes (globalement et par segments), enfin les caractéristiques actuelles du marché mondial et européen : évolution des flux, pays d'origine et de destination, taille et caractéristiques des projets, secteurs concernés.¹

I. LES « FONCTIONS D'APPUI TERTIAIRE » PARTICIPENT PLEINEMENT AU MOUVEMENT D'INTERNATIONALISATION DES FIRMES

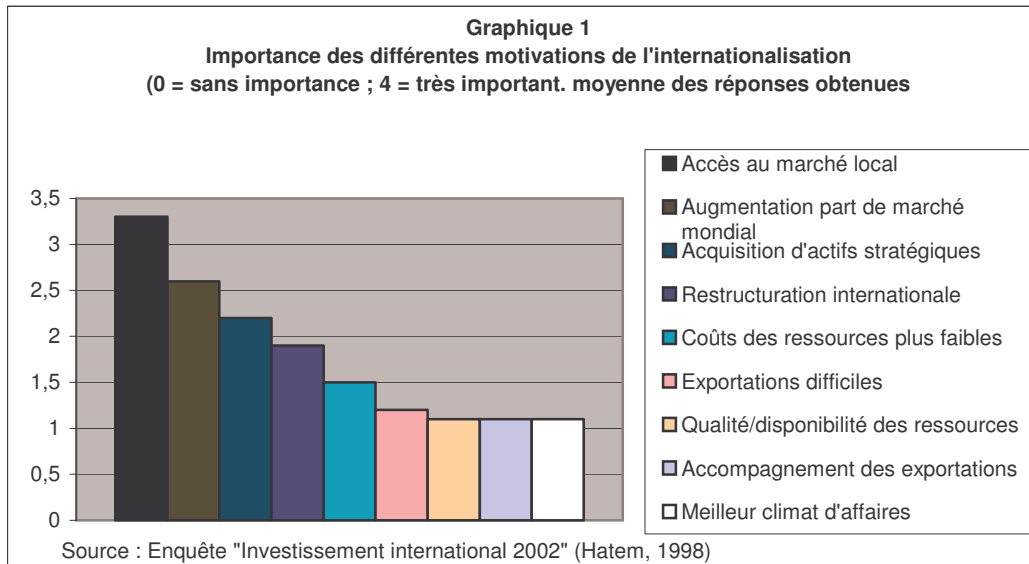
11. Cause et historique de l'internationalisation

Ce n'est pas la production mais les **fonctions commerciales** (bureaux de représentation et réseaux de distribution) qui ont d'abord connu l'internationalisation la plus marquée. La première phase de l'internationalisation de beaucoup de firmes industrielles s'est en effet traduite par un développement des exportations de produits hors du pays d'origine, ce qui a rapidement nécessité le développement d'une présence commerciale permanente à l'étranger. D'où des flux de d'implantation importants du moins en nombre de projets. Aujourd'hui encore, les bureaux commerciaux représentent le tiers des projets d'implantation étrangers en Europe, même si leur contribution en termes d'emploi est beaucoup plus faible du fait d'une très petite taille unitaire (cf. tableaux.1 et 2).

L'implantation de sites de production à l'étranger a rapidement suivi et accompagné cette phase d'expansion commerciale : la motivation pouvait en être, selon les cas, l'accès à des ressources locales rares, l'accès au marché final, ou la recherche de conditions de production plus favorables (coûts, environnement technique et réglementaire, etc.) (cf. graphique 1).

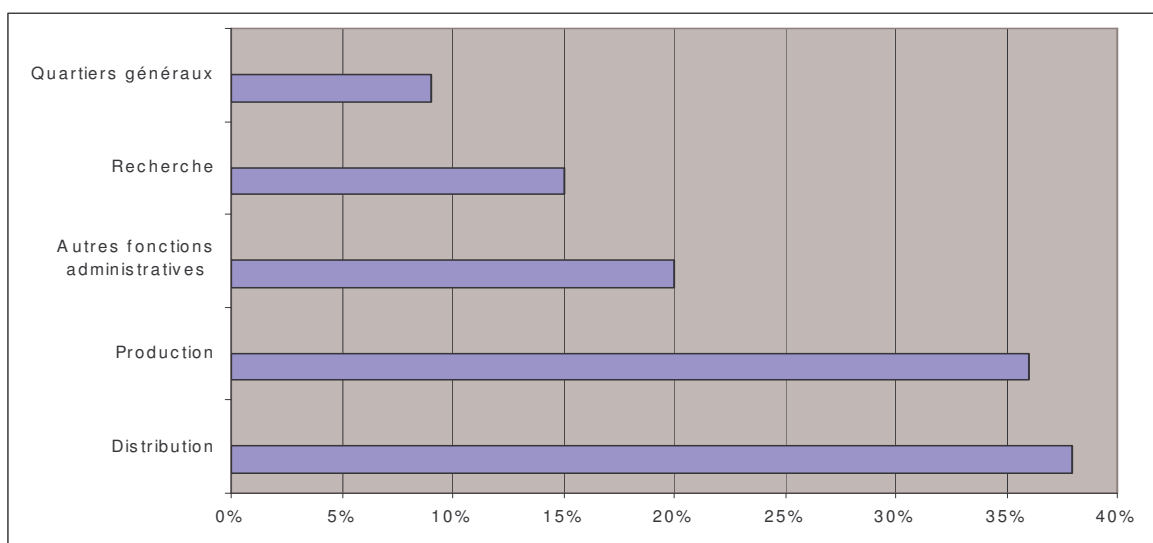
¹ Un paragraphe spécifique sera également consacré en fin de chapitre à la fonction « production ».

D'abord très focalisée sur quelques industries primaires (mines, énergie...) et sur quelques filières industrielle (automobile, chimie, électronique), cette internationalisation de la fonction production s'est progressivement étendue à l'ensemble du secteur manufacturier et touche même aujourd'hui un très grand nombre d'activités de services. Cette fonction « production » représente encore aujourd'hui la très grande majorité des emplois créés par les investissements internationaux, même si sa part en termes de nombre de projets est un peu plus faible.



Cependant, le taux d'internationalisation des autres fonctions d'entreprise est longtemps resté beaucoup plus limité. La R&D et les centres de décisions restaient très majoritairement localisés dans le pays d'origine, malgré la création de quelques quartiers généraux régionaux et de petits centres d'adaptation locale : en témoignent de manière convergente les résultats des multiples enquêtes réalisées auprès des firmes multinationales (graphique 2).

Graphique 2
Taux d'internationalisation par fonction en 2001



Source : Hatem, 2002 (Part de l'activité à l'étranger estimée en 2001 pour un échantillon de 130 firmes multinationales)

L'élément nouveau des quinze dernières années est une tendance à l'internationalisation de l'ensemble des fonctions de l'entreprises, voire à la création de nouvelles fonctions ou de nouveaux types d'organisation de celles-ci d'emblée conçus sur une base internationale :

- **L'internationalisation de l'activité de R&D**, jusqu'à une époque récente très centrée sur le pays d'origine de la firme, se manifeste sous plusieurs formes (voir Sachwald, 2004) : d'une part, le développement du « technological sourcing » (contrats de R&D avec des laboratoires étrangers, achats de brevets, etc.) ou de partenariats de R&D, qui ne se traduisent pas par des projets d'investissement ; d'autre part, des implantations de centres de R&D à l'étranger. Celles-ci peuvent elles-mêmes concerner : soit des laboratoires de R&D fondamentale, localisés dans les pôles d'excellence scientifique de niveau mondial de manière à permettre à l'entreprise d'accéder aux meilleures ressources ; soit des centres de développement et d'adaptation des produits qui seront implantés sur les différents marchés régionaux visés par l'entreprise. Dans le cas des entreprises les plus globalisées, l'ensemble de ces activités de R&D seront coordonnées au sein de réseaux hiérarchisés et intégrés internationalement.

- **Le développement de la fonction logistique** vise à assurer la circulation des flux de produits à l'intérieur du réseau de la firme (du producteur amont au consommateur final) dans les meilleures conditions de rapidité (zéro délais), de coûts (zéro stocks) et de fiabilité (absence de rupture de chaîne d'approvisionnement). Elle va bien au delà du simple transport des produits, puisqu'elle place la coordination entre les activités des différents sites de production/distribution impliqués dans la « supply chain » au cœur de sa stratégie d'efficacité (voir Hatem, 2005). Son développement très rapide au cours des années 1990 est lié à la fois à la recherche d'une réduction des coûts (minimisation des stocks notamment) mais aussi d'une amélioration du service rendu au client (réduction des délais et des incidents de livraison). Sa dimension internationale est évidemment liée au caractère lui-même transnational des activités de la firme, qui doit coordonner l'activité de sites de production et de fournisseurs souvent situés dans plusieurs pays pour in fine servir des consommateurs souvent répartis sur l'ensemble d'un continent voire sur le monde entier. Aussi, qu'elle soit gérée en « interne » par la firme elle-même ou – cas de plus en plus fréquent - externalisée vers un prestataire extérieur (tiers fournisseur de services logistiques) qui a souvent lui-même, pratiquement par définition, le statut d'une multinationale, cette fonction donne lieu à des flux importants de projets internationaux , non seulement en ce qui concerne la flotte de transport et sa maintenance, mais aussi et surtout pour le stockage/conditionnement des produits, enfin pour les fonctions de back-office elles-mêmes nécessaires à l'activité logistique².

- **L'internationalisation des quartiers généraux** constitue également un phénomène récent, dans la mesure où les fonctions de décision des firmes multinationales étaient jusqu'à une époque récente très centrées sur le pays d'origine. L'internationalisation de ces fonctions résulte de deux tendances qui d'ailleurs se renforcent mutuellement : d'une part, un poids croissant des filiales étrangères par rapport à la maison-mère, qui implique naturellement de doter celles-ci de capacités de gestion propre et d'une certaine autonomie de décision ; d'autre part, le passage à des schémas d'organisation de la firme plus décentralisés que par le passé, avec l'apparition de lieux de décision polycentriques et la substitution de mode des fonctionnements en réseaux et transversaux à l'ancienne organisation centralisée sur le pays d'origine. Tout cela se traduit par la multiplication en Europe des quartiers généraux des firmes multinationales. On en dénombre aujourd'hui par exemple plus de 1000 dans les seules villes du Benelux (Huygues, 2003).

² Voir l'étude consacrée à la fonction logistique

- **Le développement des centres d'appel et des centres de services partagés (CSP)** constitue un phénomène relativement nouveau, lié à plusieurs tendances (voir Hatem, 2004) : d'une part, la recherche d'une relation plus étroite et de meilleure qualité au consommateur final par une professionnalisation de cette fonction à tous les stades (prospection, vente, après-vente) ; d'autre part la recherche d'une mutualisation de certains services internes à l'entreprise de manière à la fois à réduire les coûts et à professionnaliser et rationaliser le service rendu. De plus les progrès rapides des techniques de communication rendent de plus en plus aisée la fourniture d'un service à distance auprès du consommateur comme auprès des utilisateurs internes à l'entreprise. De ce fait, se créent des sites spécialisés, soit dans la relation-clientèle, soit dans la fourniture de services internes spécifiques (gestion de la trésorerie, de la paie, maintenance du réseau informatique, etc.), dont la localisation devient de plus en plus autonome par rapport à celle de l'utilisateur final. D'où l'apparition de flux significatifs de projets internationalement mobile, donnant lieu à une compétition entre territoires pour l'accueil de ces activités.

12. Fonctions d'appui tertiaire : un enjeu important pour les territoires d'accueil

Les fonctions d'appui tertiaire représentent un marché relativement limité en termes d'emploi : seulement 29,2 % des emplois totaux créés par les projets internationaux en Europe (cf. tableaux 1 et 2). Elles représentent cependant un enjeu majeur pour les économies d'accueil, pour les raisons suivantes :

- Même s'il est limité en pourcentage, le nombre total annuel d'emplois créés par ces projets atteint tout de même plusieurs dizaines de milliers de postes par an : un apport non négligeable pour des pays parfois durement touchés par le chômage. Cela est particulièrement le cas pour les pays d'Europe de l'ouest. Ceux-ci sont en effet confrontés à de grandes difficultés pour attirer les gros sites de production manufacturière du fait de leurs coûts salariaux élevés. L'accueil d'activités tertiaires, souvent plus demandeuses de main d'œuvre qualifiée et plus sensibles à la qualité de l'environnement qu'aux critères de coûts de production, leur offre une chance de limiter les conséquences de la baisse de l'emploi industriel.

- Le niveau de qualification moyen des emplois dans les fonctions tertiaires et leur niveau de productivité par tête sont en moyenne assez supérieur à celui des activités de production. L'utilisation d'un indicateur en termes de nombre d'emplois créés conduit à sous-estimer de ce fait le poids économique réel des projets tertiaires. La prise en compte de la masse salariale globale conduirait à une représentation complètement différente du « marché » concerné : le poids des activités tertiaire se rapprocherait alors, voire dépasserait, celui des projets de production.

- L'impact structurant de certains types de projets tertiaires sur les économies d'accueil va très au delà de la création directe d'emplois et de valeur ajoutée. C'est tout particulièrement le cas pour les centres de R&D et les quartiers généraux. Les premiers contribuent à stimuler le dynamisme technologique de leurs régions d'implantation, en accroissant le flux de création de connaissance et de savoir faire, en attirant et en créant localement de nouvelles compétences, en stimulant l'industrie locale par l'innovation. Quant à l'implantation de centres de décision, elle permet d'accroître l'influence et le rayonnement international de la métropole d'accueil, constitue un stimulant de qualité pour les services offerts localement aux

entreprises, et peut contribuer à une meilleure familiarisation avec le pays qui peut constituer un atout pour le choix de localisation future des projets de l'entreprise.

Tableau 1
Répartition des projets « internationaux » et des emplois créés en Europe par type et année 2002-2005 (%)

	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Bureau commercial ou de liaison	0,7	1,3	0,8	1,0	0,9	27,3	30,7	34,6	32,5	31,5
Centre de R&D	3,7	2,7	2,9	6,0	3,9	5,7	5,1	4,7	5,9	5,4
Centres d'appel et Service en ligne	3,4	8,1	6,6	5,3	5,8	1,7	2,7	2,5	2,0	2,2
Distribution, logistique, conditionnement	6,2	8,1	6,3	8,9	7,4	8,0	7,3	7,7	7,7	7,7
prestations de services	7,1	5,0	6,1	7,5	6,5	9,3	5,9	5,4	12,7	8,6
Service administratif interne ou Quartier général	4,2	6,3	4,3	4,1	4,7	8,2	9,4	6,9	6,3	7,6
Total fonctions tertiaires	25,4	31,5	27,0	32,7	29,2	60,2	61,1	61,7	67,0	62,9
Production / Réalisation / Assemblage	74,6	68,4	72,9	67,0	70,7	39,5	38,5	38,0	32,3	36,7
Traitement / valorisation des déchets	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,3	0,4	0,3	0,7	0,4
Total fonctions production	74,6	68,5	73,0	67,3	70,8	39,8	38,9	38,3	33,0	37,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

1.3. Des critères de localisation assez divers

Il existe bien entendu pour toutes les activités précédentes un « socle commun » de critères de localisation, tenant par exemple à la stabilité sociale et juridique du pays, à son ouverture internationale, etc. Cependant, la diversité des métiers mis en œuvre se traduit logiquement par l'existence de critères spécifiques selon les cas :

- **Concernant les centres de R&D**, la qualité de la main d'œuvre constitue évidemment un critère fondamental d'après toutes les enquêtes disponibles (Sachwald, 2004). Il faut cependant opérer une distinction selon le type d'activité concerné : R&D fondamentale ou développement. Pour la R&D fondamentale, les principaux critères seront l'accès aux pôles d'excellence de niveau international, la qualité des chercheurs scientifiques, les possibilités de coopération avec la recherche publique et universitaire. Pour les centres de développement, seront davantage privilégiés la proximité au marché, les coûts globaux de fonctionnement, et la disponibilité de main d'œuvre de recherche appliquée (ingénieurs et techniciens).
- **Concernant les quartiers généraux**, les principaux critères de localisation sont les suivants (voir Huygues, 2003) : existence d'un environnement métropolitain de haute qualité (liaisons de transport et de télécommunication internationales, qualité des infrastructures et de l'offre immobilière local), existence d'une offre de services B2B complète (juristes, consultants, marché financier), législation et fiscalité favorable aux sièges sociaux, présence préalable d'une communauté de dirigeants d'entreprise importante, qualité et abondance de l'offre de main d'œuvre technique (comptables, financiers, spécialistes du marketing, etc.), proximité au barycentre des activités de production et de vente de l'entreprise dans la région concernée. Les critères de localisation des bureaux commerciaux sont de même nature, avec cependant une plus grande importance accordée à la proximité au marché (petites unités décentralisées et légères moins exigeantes quant à la qualité de l'offre urbaine).

- **Concernant les centres d'appel et les CSP**, les critères de localisation fondamentaux, tels que les révèlent les enquêtes réalisées auprès des firmes³, sont liés à la disponibilité et au coût de l'immobilier, à la qualité technique et aux compétences linguistiques de la main d'œuvre et à la qualité des infrastructures (télécoms, transport). Sont également pris en compte la flexibilité du travail, la proximité culturelle et au marché cible, ainsi que la flexibilité du travail et les éléments liés à la fiscalité. Ces critères peuvent évidemment varier selon le type d'implantation et le niveau technologique du projet : besoins en compétences « informatique et logiciels » pour les services TIC, en compétences comptables et financières pour les centres de trésorerie, etc. D'une manière générale, les éléments liés aux coûts salariaux et éventuellement aux aides fiscales et financières prennent une place plus importante dans les projets « low tech » et la qualité de la main d'œuvre dans les projets « high tech ».
- **Concernant les sites logistiques**, les principaux critères de localisation sont les suivants (voir infra) : bonne position par rapport aux infrastructures de transport et qualité de celles-ci, proximité (selon les cas) aux sites de production ou aux lieux de consommation (dans le cadre d'une optimisation de la structure d'ensemble du réseau logistique), bon rapport qualité/prix de l'offre foncière et immobilière, main d'œuvre technique qualifiée, aides publiques. La hiérarchie de critères variera selon le type de site concerné : parc logistique fournisseurs et magasins produits finis situé à proximité immédiate du site de production (voir cas de l'assemblage automobile), « hubs » centraux pour le regroupement et le dispatching des produits sur plusieurs pays (la qualité des infrastructures et de l'environnement technique jouant alors un rôle essentiel), « spokes » pour l'approvisionnement du marché local (critères de proximité à ce marché et de bon rapport prix/qualité de l'offre immobilière).
- Enfin, concernant les activités de production, trois grandes catégories de critères (proximité au marché, coûts de production, accès à des ressources locales rares ou de qualité) seront pris en compte, avec une hiérarchie différente selon les catégories d'activités : coûts salariaux pour les industries de main d'œuvre, existence de pôles excellence scientifiques et techniques pour les industries de l'innovation, proximité du marché pour certaines industries de base ou agro-alimentaires, etc.

14. Investissements internationaux par fonction : quelques données de cadrage

Les activités de production continuent de représenter l'essentiel du marché, avec 70,8 % des emplois créés et 37,1 % des projets. Cependant, le « marché » des fonctions tertiaires d'entreprise est loin d'être négligeable : il représente, d'après les observatoires AFII, un flux moyen d'environ 1600 projets, soit 62,9 % du total, avec une forte tendance à l'augmentation entre 2002 et 2005 (tableaux 3.1 et 3.2). Le flux annuel d'emplois créés, mesuré par ces observatoires, est de l'ordre de 50 000⁴, soit 29,2 % du total, avec également une tendance, moins marquée à la hausse (tableau 2).

³ Voir notamment sur ce thème : (Ernst & Young, 2001) ; (Kanovitch, 2003) ; (IBM/PLI, 2004) ; (Hatem, 2004).

⁴ Compte tenu de l'existence de nombreux petits projets non renseignés en emploi, Le chiffre dépasse vraisemblablement cette estimation d'un facteur égal ou supérieur à 1,5

Encadré 1

La montée des investissements internationaux dans les services : chance ou menace pour la France ?

Le Rapport 2004 sur l'investissement mondial de la CnuCED (CnuCED, 2004) met en lumière l'impressionnante montée de la part des activités de services dans les flux d'investissements internationaux : plus de 70 % aujourd'hui contre moins de 50 % il y a 20 ans. Bien au delà des traditionnelles sociétés de commerce international, on trouve désormais de puissantes firmes multinationales dans les télécommunications, les médias, l'électricité, l'eau, la distribution. Plus de 30 d'entre elles figurent aujourd'hui au palmarès mondial des 100 premières firmes non financières, classées selon la taille de leurs actifs à l'étranger. Citons, parmi les plus grandes, Vodafone, France Telecom, E.on, RWE, Vivendi Universal, EDF, Suez, News Corp....

Les raisons ? Bien sûr, la part croissante - et désormais dominante - des services dans le PIB mondial. Mais il ne s'agit pas là d'un phénomène vraiment nouveau. Pour expliquer l'internationalisation récente des firmes de services, qui s'est produite dans l'ensemble bien après celle des entreprises manufacturières, on doit évoquer des causes plus contemporaines : en premier lieu, la libéralisation d'activités comme les télécommunications ou l'électricité, qui a poussé des firmes autrefois cantonnées sur leur marché national - souvent en situation de monopole - à s'implanter à l'étranger. Dans d'autres cas, comme dans la logistique ou la banque d'affaires, les sociétés de services ont suivi leurs clients industriels à l'international pour pouvoir leur fournir sur place les prestations demandées. Enfin, les progrès des techniques de transport et de communication, l'évolution des réglementations nationales dans le sens de l'ouverture aux investissements étrangers et la multiplication des opportunités d'acquisition ont rendu envisageable l'internationalisation dans des activités où elle ne constituait pas jusque là une tendance naturelle : media, distribution, banque de détail, assurances...

Mais cela n'explique pas encore tout. Comme le montre la CnuCED, c'est aujourd'hui l'évolution même du mode d'organisation des entreprises qui génère de nouvelles formes d'investissement dans les activités de services. Les firmes multinationales commencent en effet à appliquer à leurs propres fonctions tertiaires « internes » les principes de division internationale du travail qui ont déjà fait leurs preuves en matière de production industrielle. Elles implantent certaines de leurs activités administratives ou de recherche, autrefois naturellement localisées dans le pays d'origine, dans les pays présentant les conditions d'accueil les plus favorables. Elles coordonnent ces activités dans le cadre de réseaux transnationaux, comme dans le cas de la logistique, désormais gérée au niveau du continent tout entier par les grandes firmes présentes en Europe.

La compétition entre territoires pour l'accueil des investissements s'élargit donc à de nouveaux types de projets : il faut désormais, attirer, non seulement des usines, mais aussi des centres de recherche, des centres d'appel, des quartiers généraux, des centres de trésorerie ou de maintenance informatique. Il faut aussi éviter que les sites existants ne soient délocalisés vers des destinations off-shore à bas coûts, comme l'Inde ou l'Irlande. D'après Deloitte Research, ce sont 4 millions d'emplois tertiaires qui seraient ainsi aujourd'hui menacés dans les pays de l'OCDE.

Peu d'entre eux, heureusement, ont pour l'instant été effectivement délocalisés, contrairement au cas de l'industrie où la situation est beaucoup plus préoccupante. Car l'internationalisation des services ne constitue pas qu'une menace. Si nous savons nous organiser face à la concurrence étrangère et convaincre les investisseurs de nos atouts, elle peut représenter également une source importante de création d'emplois dans notre pays. Ces activités sont en effet plus attirées, dans la majeure partie des cas, par la qualité de la main d'œuvre ou de l'environnement des affaires que par la faiblesse des coûts salariaux. Elles se localisent donc encore de préférence aujourd'hui dans les pays développés. Au cours des 2 dernières années, d'après les données des observatoires AFII, environ 60 % des emplois « internationalement mobiles » créés en France par les firmes multinationales, soit plus de 15 000 par an, l'ont été dans le tertiaire d'entreprise (AFII, 2005). Ils viennent s'ajouter à ceux créés dans les secteurs de services classiques, comme la banque ou le commerce. Points forts de notre pays : les prestations de service, la logistique, et dans une moindre mesure, les centres de recherche. ; point où ils existe un potentiel de progression : les services administratifs et les quartiers généraux.

Tableau 2
Nombre et taille des projets en Europe par type de fonctions
(2002-2005)

	Projets	Emplois (milliers)	Projets renseignés	Taille unitaire
Production	3676	469,5	2052	228,8
Traitement des déchets	44	0,6	15	42,4
Total Production	3720	470,2	2067	227,5
Bureau commercial	3152	6,3	350	18,0
Centre de R&D	538	25,7	268	95,9
Centres d'appel	223	38,5	178	216,6
Logistique	767	49,3	326	151,1
Prestations de services	857	43,1	374	115,4
Service adm. Int, QG	761	31,2	277	112,6
Total Tertiaire	6298	194,2	1773	109,5
Total	10018	664,3	3840	173,0

Source : AFII

Les principaux pourvoyeurs de projets et d'emplois sont les secteurs de services eux-mêmes (logiciels, autres services aux entreprises, transport, autres services commerciaux). Ceux-ci représentent en effet 68,6 % des créations d'emplois et 61,1 % des projets en fonctions tertiaires d'appui (tableaux 3 et 4).

Tableau 3
Répartition des emplois créés par secteur selon la fonction 2002-2005 (%)

Fonction Secteur	Prod.	Traitt Déc.	Total Prod.	Bur. Com.	Centre R&D	Centres d'appel	Logist	Prest. de serv.	S..Adm. QG	Total Tert.	Total
Agro-alim.	3,9	0,0	3,9	2,6	3,1	1,5	2,2	0,3	5,7	2,3	3,5
Ameubl., éqpt. foyer	3,5	0,0	3,5	0,9	0,2	0,1	5,5	0,3	1,5	1,8	3,0
Biotechnologies	0,7	0,0	0,7	0,3	2,4	0,0	0,0	0,2	0,5	0,5	0,6
Chimie, plasturgie	3,2	6,3	3,2	0,7	2,8	1,1	0,3	0,1	3,6	1,3	2,7
Comp. électron.	3,7	0,0	3,7	1,4	5,7	0,1	0,2	0,1	0,3	0,9	2,9
Automobile	40,0	15,7	40,0	3,0	21,0	0,2	8,3	0,7	9,1	6,6	30,2
Electronique G.P.	7,3	0,0	7,3	2,3	1,6	0,3	0,7	1,5	2,5	1,3	5,5
Energie, serv. concédés	0,7	45,0	0,7	3,3	0,0	1,0	0,2	0,6	1,7	0,8	0,7
Eq.. électr., électron., inf.	8,7	0,0	8,7	19,4	15,1	6,9	3,8	6,6	10,0	8,0	8,5
Mach., éqpt. méc.	5,3	0,0	5,3	5,5	1,5	0,2	0,9	0,3	1,7	1,0	4,1
Autres mat. transp.	4,0	11,0	4,0	0,2	3,6	0,0	0,3	0,8	0,2	0,8	3,1
Médicaments, cosm.	4,4	0,0	4,4	3,1	16,8	0,0	2,1	0,3	10,9	4,7	4,5
Métaux, trav. Métaux	3,9	0,0	3,9	0,2	0,4	0,1	0,7	0,0	0,1	0,3	2,8
Textile, habillement	4,3	2,4	4,3	0,5	0,2	0,0	2,5	0,0	1,4	0,9	3,3
Autres ind. de base	6,3	15,7	6,3	0,9	0,2	0,0	0,6	0,0	0,6	0,3	4,6
Total manufacturier	99,9	96,1	99,9	44,3	74,5	11,6	28,3	11,9	49,7	31,4	79,9
Aut. services com., fin.	0,0	3,9	0,0	12,3	0,2	26,7	24,4	17,1	12,4	17,7	5,2
Autres serv. aux entr.	0,1	0,0	0,1	11,7	0,7	34,9	7,5	33,6	8,9	18,2	5,4
Logici., prest. inf.	0,0	0,0	0,0	21,2	24,2	13,3	0,1	29,6	14,3	15,4	4,5
Op. télécoms, internet	0,0	0,0	0,0	4,0	0,4	11,3	0,0	4,9	9,5	5,0	1,5
Transport, stockage	0,0	0,0	0,0	6,5	0,0	2,3	39,8	2,8	5,3	12,2	3,6
Total services	0,1	3,9	0,1	55,7	25,5	88,4	71,7	88,1	50,3	68,6	20,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

Ce fait est lié à plusieurs causes : d'une part, la nature même de ces activités (services) fait qu'elles donnent lieu à la création de fonctions considérées comme « tertiaire » dans notre

base de données ; d'autre part, les entreprises manufacturières tendent à sous-traiter vers des fournisseurs spécialisés ⁵, appartenant eux-mêmes aux secteurs des services, un certain nombre de fonctions tertiaires

On note cependant l'existence de nombreux projets de « fonctions tertiaires », souvent d'assez grande taille, dans certains secteurs manufacturiers, comme les équipements électriques et électroniques, mais également l'automobile et le médicament.

Tableau 4
Répartition des projets par secteur selon la fonction 2002-2005 (%)

Secteur	Fonction	Prod.	Traitt Déc.	Total Prod.	Bureau Comm.	Centre De R&D	Centres d'appel	Logist	Prest. de serv.	Service Admi., QG	Total Tertiaire	Total
Agro-alim.		9,9	2,3	9,8	2,2	3,2	1,8	5,0	0,4	4,5	2,6	5,3
Ameubl, équipt. foyer		2,9	0,0	2,9	1,6	0,4	0,4	3,4	0,4	2,2	1,6	2,1
Biotechnologies		0,6	0,0	0,6	0,4	4,6	0,0	0,1	0,6	1,8	0,9	0,8
Chimie, plasturgie		10,7	11,4	10,8	1,9	4,5	1,3	3,1	0,5	4,2	2,3	5,5
Comp. électron.		2,1	0,0	2,1	1,2	7,8	0,4	0,3	0,2	0,7	1,4	1,7
Automobile		22,3	2,3	22,1	2,4	13,2	0,9	6,9	2,1	6,6	4,3	10,9
Electronique G.P.		3,2	4,5	3,2	1,5	2,0	2,2	1,7	0,6	2,4	1,6	2,2
Energie, serv. concédés		3,2	56,8	3,8	1,8	0,4	0,4	0,7	1,1	1,7	1,4	2,3
Eqpt. électr., électron., inf.		8,4	2,3	8,4	11,7	18,0	7,2	5,0	8,1	14,6	11,1	10,1
Mach., équipt méc.		7,7	0,0	7,6	3,6	2,4	0,4	2,7	1,8	4,2	3,1	4,8
Autres mat. transp.		1,9	2,3	1,9	0,6	2,4	0,0	0,9	1,6	0,9	0,9	1,3
Médicaments, cosm.		5,8	0,0	5,8	2,6	13,4	0,0	1,7	0,6	6,3	3,5	4,4
Métaux, trav. métaux,		5,5	2,3	5,5	1,2	0,6	0,4	1,8	0,2	0,8	1,0	2,7
Textile, habillement		3,0	2,3	3,0	1,4	0,4	0,0	3,1	0,1	2,1	1,4	2,0
Autres ind. de base		12,6	9,1	12,5	2,0	0,9	0,0	4,0	0,4	0,9	1,7	5,7
Total manufacturier		99,8	95,5	99,8	36,2	74,2	15,7	40,4	18,4	53,9	38,9	61,5
Aut. services com., fin.		0,0	4,5	0,1	9,5	0,6	19,3	14,0	12,6	8,0	9,9	6,2
Autres serv. aux entr.		0,1	0,0	0,1	14,3	2,2	32,3	2,6	30,1	7,9	13,8	8,7
Logici., prest. Inf.		0,0	0,0	0,0	33,1	21,0	15,2	0,3	26,3	23,9	25,4	16,0
Op. télécoms, internet		0,0	0,0	0,0	1,8	2,0	12,1	0,0	2,3	2,5	2,1	1,3
Transport, stockage		0,0	0,0	0,0	5,1	0,0	5,4	42,8	10,3	3,8	9,8	6,2
Total services		0,2	4,5	0,2	63,8	25,8	84,3	59,6	81,6	46,1	61,1	38,5
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

On peut également noter la part importante prise par les firmes nord-américaines dans les investissements en fonctions tertiaires d'appui (quartiers généraux et services administratifs, centres d'appel et de R&D notamment), qui contraste avec le poids relativement beaucoup plus élevé des européennes dans la fonction « production » (tableaux 5 et 6). Quant aux investissements asiatiques, ils ne contribuent que de manière très marginale à la création d'emplois tertiaires malgré une contribution japonaise assez forte en termes de nombre de projets.

⁵ Notamment dans le domaine de la logistique, des centres d'appels et de services partagés.

Tableau 5
Répartition des projets par région d'origine selon la fonction
2002-2005 (%)

Fonction	Origine	Am. Nord	Autres Asie	Japon	Oc/Asie	Asie	Autres	Ben.	Europe est	Europe Nord	Europe sud	France	Iles Brit.	Pays Germ.	Europe	Total
Production		19,9	3,3	8,2	0,5	12,0	3,2	5,3	2,1	9,6	10,9	7,6	5,6	23,6	64,9	100,0
Traitt déchets		13,6	6,8	4,5	2,3	13,6	2,3	13,6	0,0	2,3	11,4	9,1	4,5	29,5	70,5	100,0
Total Production		19,8	3,4	8,2	0,5	12,0	3,2	5,4	2,1	9,5	10,9	7,7	5,6	23,7	64,9	100,0
Bureau comm.		39,0	5,5	5,7	0,9	12,2	2,9	4,3	3,4	6,1	6,5	7,4	7,3	10,9	45,9	100,0
Centre de R&D		46,8	5,6	7,8	0,9	14,3	0,9	3,2	0,4	3,2	2,6	7,2	7,2	14,1	37,9	100,0
Centres d'appel		38,6	3,6	1,8	0,9	6,3	0,9	7,2	0,4	8,5	3,6	8,5	11,7	14,3	54,3	100,0
Logistique		17,2	2,7	6,0	0,1	8,9	1,6	12,5	1,7	7,6	6,1	10,3	8,1	26,1	72,4	100,0
Prestations de serv.		40,5	5,0	3,2	0,4	8,5	1,1	5,1	1,9	5,4	3,4	7,9	11,2	15,1	49,9	100,0
Service adm. , QG		55,2	6,0	5,8	1,1	12,9	2,2	3,3	0,4	3,7	3,8	4,5	3,4	10,6	29,7	100,0
Total Tertiaire		39,1	5,1	5,5	0,8	11,3	2,2	5,3	2,3	5,7	5,3	7,5	7,6	13,7	47,3	100,0
Total		32,0	4,5	6,5	0,7	11,6	2,6	5,4	2,2	7,1	7,3	7,5	6,9	17,4	53,9	100,0

Source : AFII

Tableau 6
Répartition des emplois par région d'origine selon la fonction
2002-2005 (%)

Fonction	Origine	Am. nord	Autres Asie	Japon	Oc/Asie	Asie	Autres	Ben.	Europe est	Europe Nord	Europe Sud	France	Iles Brit.	Pays Germ.	Europe	Total
Production		18,5	9,3	9,8	0,2	19,2	2,9	3,2	0,8	6,7	7,8	10,7	3,6	26,5	59,4	100
Traitt déchets		5,5	11,0	0,0	0,0	11,0	0,0	9,4	0,0	0,0	29,1	7,1	13,5	24,4	83,5	100
Total Production		18,5	9,3	9,8	0,1	19,2	2,9	3,2	0,8	6,7	7,8	10,7	3,6	26,5	59,4	100
Bureau comm.		37,2	10,0	7,9	0,2	18,1	2,7	4,1	3,5	4,9	4,4	3,5	6,0	15,6	42,0	100
Centre de R&D		54,6	5,2	3,3	0,0	8,5	0,2	2,8	0,2	2,5	0,7	8,7	4,8	17,1	36,7	100
Centres d'appel		47,3	5,0	0,3	0,1	5,3	0,0	7,8	0,1	6,3	1,0	7,8	12,8	11,6	47,3	100
Logistique		20,9	3,1	2,7	0,0	5,7	0,7	10,2	0,1	6,2	2,0	11,3	20,0	22,8	72,7	100
Prestations de serv.		51,7	8,6	0,9	1,3	10,8	0,8	3,8	0,3	2,0	0,8	5,0	11,0	13,7	36,7	100
Service adm. , QG		45,9	6,2	2,0	0,3	8,5	0,2	3,5	0,7	5,5	4,0	3,1	8,9	19,8	45,5	100
Total Tertiaire		42,0	5,7	1,9	0,4	8,0	0,5	6,0	0,4	4,7	1,8	7,3	12,3	17,1	49,5	100
Total		25,3	8,2	7,5	0,2	15,9	2,2	4,0	0,7	6,1	6,1	9,7	6,1	23,7	56,5	100

Source : AFII

Enfin, par région et pays de destination, l'élément le plus marquant est la domination écrasante des pays de l'ouest européen tant en termes de projets que de nombre d'emplois créés (85 % des projets et 75,8 % des emplois, cf. tableaux 7 et 8). Ce fait peut être observé quelle que soit la fonction tertiaire concernée, avec toutefois une part est-européenne un peu plus élevée pour sur les centres d'appel et de R&D.

Par pays d'accueil, on note les parts de marché importantes des îles britanniques dans la plupart des fonctions, ainsi que de la France, de l'Allemagne et des pays du Benelux. La présence des pays de l'est n'est cependant pas entièrement négligeable : république tchèque pour les centres de R&D, Pologne pour les bureaux commerciaux et pour les services administratifs ...

Tableau 7
Répartition des emplois créés par région d'accueil selon la fonction
2002-2005 (%)

Destination Projet	Autres pays de l'est	Centre -est	EST	Benelux	Europe Du nord	Europe du sud	France	Iles Brita.	Pays Germ.	OUEST	Total
Production	26,6	43,1	69,7	2,1	1,7	9,0	5,0	6,6	5,9	30,3	100
Traittt déchets	15,7	18,1	33,8	1,6	0,0	0,0	36,2	22,2	6,3	66,2	100
Total Production	26,6	43,1	69,7	2,1	1,7	9,0	5,0	6,6	5,9	30,3	100
Bureau comm.	6,8	3,5	10,3	6,4	4,5	8,8	31,9	26,6	11,5	89,7	100
Centre de R&D	0,7	32,9	33,6	5,8	3,1	9,5	9,6	19,6	18,7	66,4	100
Centres d'appel	10,1	16,7	26,8	2,7	2,0	19,7	8,3	37,4	3,1	73,2	100
Logistique	2,6	16,2	18,8	21,9	3,8	12,6	12,9	15,6	14,5	81,2	100
Prestations de serv.	1,5	22,7	24,2	4,1	2,9	5,7	19,9	32,7	10,5	75,8	100
Service adm. , QG	1,3	23,1	24,4	5,4	5,4	9,3	6,4	30,3	18,8	75,6	100
Total Tertiaire	3,6	20,6	24,2	8,8	3,4	11,4	12,7	27,0	12,5	75,8	100
Total	19,9	36,5	56,4	4,1	2,2	9,7	7,3	12,6	7,8	43,6	100

Source : AFII

Tableau 8
Répartition des projets par région d'accueil selon la fonction
2002-2005 (%)

Destination Projet	Autres pays de l'est	Centre -est	EST	Benelux	Europe Du nord	Europe Du sud	France	Iles Brita.	Pays Germ.	OUEST	Total
Production	19,2	28,5	47,6	5,2	2,6	13,2	12,6	9,5	9,2	52,4	100,0
Traittt déchets	15,9	11,4	27,3	4,5	2,3	6,8	27,3	13,6	18,2	72,7	100,0
Total Production	19,1	28,3	47,4	5,2	2,6	13,1	12,8	9,5	9,4	52,6	100,0
Bureau comm.	6,5	6,2	12,8	8,9	7,0	16,8	15,1	22,0	17,4	87,2	100,0
Centre de R&D	3,2	12,1	15,2	6,7	12,1	15,2	11,2	21,4	18,2	84,8	100,0
Centres d'appel	8,5	15,2	23,8	4,9	5,4	13,0	14,8	32,7	5,4	76,2	100,0
Logistique	8,9	15,0	23,9	15,4	4,0	16,8	16,7	9,4	13,8	76,1	100,0
Prestations de serv.	6,9	11,9	18,8	8,3	5,1	11,0	23,2	21,5	12,1	81,2	100,0
Service adm. , QG	1,3	5,3	6,6	11,3	7,8	10,6	11,0	32,2	20,5	93,4	100,0
Total Tertiaire	6,0	8,8	14,8	9,6	6,9	15,0	15,5	22,0	16,3	85,2	100,0
Total	10,9	16,0	26,9	7,9	5,3	14,3	14,5	17,3	13,7	73,1	100,0

Source : AFII

II. ANALYSE DETAILLEE PAR FONCTION

21. Le marché des centres de R&D

211. Description d'ensemble

Les investissements internationaux en R&D en Europe ont représenté en moyenne 135 projets et au moins 6 000 emplois par an entre 2002 et 2005⁶. Ceci ne représente qu'une petite fraction du total des flux de projets internationaux en Europe : environ 5,4 % du nombre de projets et 3,9 % du nombre d'emplois créés. Le marché a été très actif en 2005 avec un doublement des créations d'emplois par rapport à 2004, du fait notamment de l'accroissement

⁶ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

des investissements d'origine nord-américaine, et dans une moindre mesure, asiatique (tableau 9).

Tableau 9
Les projets internationaux en R&D en Europe 2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	120	126	111	181	538
Emplois (milliers)	6,0	4,2	4,7	10,8	25,7
Taille moyenne	105,6	72,4	90,5	106,7	95,9

Source : AFII

Les projets sont en effet de taille unitaire modeste : 96 emplois en moyenne, contre 173 pour l'ensemble des projets (personnels très qualifiés dans des équipes souvent de petite taille). Plus de 60 % des emplois ont été créés à l'occasion de projets de taille moyenne ou faible (moins de 250 emplois), tandis que la contribution de projets de grande taille (500 emplois ou plus) est très limitée.

212. Analyse par régions d'origine

Les projets sont essentiellement réalisés par des firmes nord-américaines et dans une moindre mesure ouest-européennes, la part des investisseurs asiatiques étant par contre extrêmement réduite (tableau 10). Les firmes US représentent à elles seules 52 % des créations d'emplois et 44,8 % des projets d'investissement. Elles ont réalisé en 2005 un retour en force après deux années de relatif effacement.

Tableau 10
Répartition des projets et des emplois créés en R&D selon la région d'origine 2002-2005 (%)

Année Origine	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
AMERIQUE DU NORD	77,1	31,8	39,7	57,3	54,6	45,8	45,2	43,2	50,8	46,8
États-Unis	76,6	31,0	34,0	54,4	52,0	44,2	44,4	40,5	47,5	44,6
Canada	0,5	0,8	0,0	2,9	1,5	1,7	0,8	0,9	3,3	1,9
AUTRES	0,0	1,4	0,0	0,0	0,2	0,8	1,6	0,9	0,6	0,9
Japon	1,5	2,3	6,5	3,3	3,3	9,2	9,5	8,1	5,5	7,8
Océanie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	2,5	0,8	0,0	0,6	0,9
Autres Asie	0,7	1,1	5,6	9,1	5,2	2,5	3,2	6,3	8,8	5,6
Corée du Sud	0,0	0,0	4,2	5,6	3,1	0,8	0,0	1,8	2,2	1,3
Inde	0,0	0,3	1,3	3,5	1,7	0,8	0,8	2,7	2,8	1,9
Chine	0,0	0,7	0,1	0,1	0,2	0,0	1,6	1,8	2,8	1,7
ASIE	2,2	3,5	12,1	12,5	8,5	14,2	13,5	14,4	14,9	14,3
Benelux	3,0	4,8	2,8	1,9	2,8	3,3	1,6	2,7	4,4	3,2
Pays-Bas	0,5	4,8	2,8	1,3	1,9	1,7	0,8	2,7	2,8	2,0
Europe de l'est	0,0	0,0	0,8	0,0	0,2	0,0	0,8	0,9	0,0	0,4
Europe du nord	3,9	0,5	6,8	0,6	2,5	4,2	1,6	4,5	2,8	3,2
Suède	0,0	0,0	6,6	0,6	1,5	0,8	0,8	3,6	1,7	1,7
Europe du sud	0,8	0,0	1,1	0,6	0,7	4,2	3,2	1,8	1,7	2,6
Italie	0,7	0,0	0,0	0,6	0,4	2,5	2,4	0,0	1,1	1,5
France	3,7	18,3	1,9	10,8	8,7	7,5	7,1	7,2	7,2	7,2
Iles britanniques	3,3	17,2	4,4	0,9	4,8	8,3	8,7	5,4	6,6	7,2
Royaume-Uni	3,3	17,2	4,2	0,9	4,8	8,3	8,7	4,5	6,6	7,1
Pays germaniques	6,1	22,6	30,4	15,3	17,1	11,7	16,7	18,9	11,0	14,1
Allemagne	2,2	17,8	28,0	11,9	13,5	8,3	11,9	14,4	7,7	10,2
Autriche	0,2	0,3	0,7	0,5	0,4	0,8	0,8	2,7	0,6	1,1
Suisse	3,7	4,5	1,7	2,9	3,1	2,5	4,0	1,8	2,8	2,8
EUROPE	20,8	63,4	48,2	30,2	36,7	39,2	39,7	41,4	33,7	37,9
TOTALI	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

L'Europe de l'ouest arrive en seconde position des régions d'origine, trois pays se détachant nettement : les sociétés d'origine allemande, française et britannique représentent à elles seules 24,5 % des projets et 27 % des emplois créés. La progression des investissements d'origine européenne a été moins marquée en 2005 que pour les autres régions, conduisant à un tassement de leur part relative par rapport à 2004.

Si les investisseurs asiatiques restent globalement marginaux, on peut cependant noter une poussée des projets d'origine coréenne et surtout indienne, qui contraste avec la relative stagnation de l'effort japonais.

213. Analyse par secteurs

Quatre secteurs à forte intensité en innovation (logiciels, automobile, médicaments, équipements électriques et électroniques) continuent de concentrer la majeure partie des projets et des emplois (respectivement 65,6 % et 77,1 % cf. tableau 11). Ils sont suivis par les biotechnologies et les composants électroniques. L'année 2005 a été marquée par une intense activité dans les secteurs des logiciels, de l'aéronautique et des biotechnologies, et par un tassement des investissements dans le matériel électronique, l'électronique grand public et surtout les médicaments.

Tableau 11
Projets et emplois créés en R&D par secteurs et année 2002-2005 (%)

Secteur	Année	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Agro-alimentaire, agric.		2,5	2,4	2,7	4,4	3,2	2,2	1	3,4	4,3	3,1
Ameubl équipt foyer		1,7	0,0	0,0	0,0	0,4	0,8	0	0	0	0,2
Biotechnologies		3,3	3,2	5,4	6,1	4,6	0,7	0,4	0	5,1	2,4
Chimie, plasturgie		5,0	5,6	7,2	1,7	4,5	8,5	2,9	1,8	0,1	2,8
Composants électron.		4,2	7,9	9,0	9,4	7,8	1,2	4,5	8,2	7,5	5,7
Automobile		9,2	17,5	9,9	14,9	13,2	5	30,6	23,9	24,9	21,0
Electron. grd public		0,8	1,6	2,7	2,8	2,0	0	1,7	4,9	1	1,6
Energie, services concédés		0,0	0,0	0,0	1,1	0,4	0	0	0	0	0
Equipts électriques, électron . inform.		30,0	19,8	14,4	11,0	18,0	31,6	14,4	10,7	8	15,1
Autres ind. de base		0,8	0,0	0,9	1,7	0,9	0	0	1,1	0	0,2
Machines, équipts mécan.		0,8	2,4	5,4	1,7	2,4	0	3,1	4,2	0,5	1,5
Textile, habillement		0,8	0,0	0,0	0,6	0,4	0	0	0	0,5	0,2
Autres mat. de transport		1,7	1,6	0,0	5,0	2,4	0,8	9,5	0	4,5	3,6
Médicaments, cosmét.		21,7	11,1	16,2	7,7	13,4	37,6	18,7	16	4,8	16,8
Métaux, travail des métaux		0,8	0,0	0,0	1,1	0,6	1,5	0	0	0,1	0,4
Manufacturier		83,3	73,0	73,9	69,1	74,2	89,9	86,7	74,1	61,3	74,5
Logiciels et prest. informatiques		11,7	22,2	22,5	25,4	21,0	9,1	10,7	25,9	37,2	24,2
Autres serv. aux entrepr.		3,3	4,0	1,8	0,6	2,2	0,8	2,4	0	0,2	0,7
Autres serv. com. Et fin.		0,8	0,0	0,0	1,1	0,6	0,2	0	0	0,3	0,2
Opérateurs télécoms, internet		0,8	0,8	1,8	3,9	2,0	0	0,2	0	1	0,4
Services		16,7	27,0	26,1	30,9	25,8	10,1	13,3	25,9	38,7	25,5
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100	100

Source : AFII

214. Analyse par régions de destination

La part des pays d'Europe de l'ouest (Iles britanniques, pays germaniques notamment) dans l'accueil des centres de R&D reste largement majoritaire (66,3 % des emplois créés et 84,8 % des projets, cf. tableau 12) Sur l'ensemble de la période, six pays (Allemagne, Royaume Uni, République tchèque, Pologne, France, Irlande,) accueillent à eux seuls plus de 60 % des projets et de 85 % des emplois.

On observe cependant une progression de la part des pays d'Europe de l'est entre 2002 et 2005. Ceux-ci parviennent même à faire jeu égal en 2005 avec l'ouest du continent pour le nombre d'emplois créés. Cette bonne performance est tout particulièrement imputable à la Pologne, ainsi qu'à la république Tchèque, qui progresse fortement depuis 2002 malgré une année 2005 en recul. Ce mouvement s'explique par l'existence sur place d'une main d'œuvre qualifiée à faibles coûts salariaux et de marchés en croissance rapide, éléments qui favorisent notamment l'implantation des centres de développement/adaptation (cf. encadrés 1 et 2). Il s'inscrit dans le contexte plus large d'une montée en puissance des pays émergents (Asie notamment, cf. encadré 2) pour l'accueil des activités de R&D des firmes multinationales.

Par contre, l'année 2005 a été assez mal orientée pour l'Europe du nord et le Benelux, dont les parts dans les créations d'emplois ont fortement chuté.

Tableau 12
Projets et emplois en R&D par région de destination 2002-2005 (%)

Destination	Année	Emplois					Projets				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Autres pays de l'est		0	0	1,6	0,9	0,7	2,5	2,4	4,5	3,3	3,2
Roumanie		0	0	0	0,5	0,2	1,7	1,6	0	2,2	1,5
Centre-est		9,3	27,7	32,2	48,4	32,9	5,8	12,7	13,5	14,9	12,1
Hongrie		8,6	4,5	4,7	7,5	6,8	3,3	6,3	3,6	3,9	4,3
Pologne		0	1	8,5	27,5	13,3	0,8	1,6	1,8	6,1	3
République Tchèque		0,7	22,2	19	13,4	12,9	1,7	4,8	8,1	5	4,8
Total pays de l'est		9,3	27,7	33,8	49,3	33,6	8,3	15,1	18	18,2	15,3
Benelux		1	7,6	12,3	5	5,8	5	4,8	9,9	7,2	6,7
Belgique		1	7,6	10,6	4	5,1	2,5	4	7,2	5,5	4,8
Pays-Bas		0	0	1,7	0,7	0,6	1,7	0,8	2,7	1,1	1,5
Europe du nord		2,8	4,6	3	2,8	3,1	12,5	13,5	15,3	8,8	12,1
Suède		1,2	3,6	1,9	1,9	2	5,8	6,3	7,2	6,1	6,3
Finlande		0,8	0,1	0	0,1	0,3	2,5	2,4	0,9	0,6	1,5
Danemark		0,8	0,8	1,1	0,8	0,9	4,2	4,8	7,2	2,2	4,3
Europe du sud		10,1	7,7	19,4	5,6	9,5	20	12,7	16,2	13,3	15,2
Italie		3,8	0	3,2	0	1,5	2,5	1,6	3,6	3,9	3
Espagne		5,9	5,3	5,5	5,3	5,5	16,7	7,9	9	7,2	9,9
Portugal		0,3	2,4	10,6	0,2	2,5	0,8	2,4	2,7	1,7	1,9
France		26,2	6,9	9,5	1,5	9,6	14,2	14,3	8,1	8,8	11,2
Iles britanniques		34,4	22	7,7	15,6	19,6	25	19,8	14,4	24,3	21,4
Irlande		26,7	4,8	3,1	4,1	9,3	8,3	4	4,5	7,7	6,3
Royaume-Uni		7,8	17,2	4,6	11,5	10,3	16,7	15,9	9,9	16,6	15,1
Pays germaniques		16,2	23,6	14,4	20,2	18,7	15	19,8	18	19,3	18,2
Allemagne		10,2	23,3	9,7	16,5	14,9	12,5	17,5	11,7	15,5	14,5
Autriche		0	0	3,9	2,7	1,9	0	0,8	3,6	2,2	1,7
Suisse		6	0,2	0,7	0,9	2	2,5	1,6	2,7	1,7	2
Total Europe de l'ouest		90,7	72,4	66,3	50,7	66,3	91,7	84,9	81,9	81,7	84,8
Total		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : AFII

Annexe 2 L'internationalisation de la recherche profite à l'Asie

L'édition 2005 du *World Investment Report*, publié par la Cnuccd (Cnuccd, 2005), met une nouvelle fois en lumière les progrès spectaculaires réalisés par les pays asiatiques en matière d'attraction des investissements internationaux (IDE). Au niveau global, la reprise des flux internationaux d'IDE, intervenue en 2004 après trois années de récession, a en effet surtout profité à l'Asie où les flux entrants ont progressé de 45 % pour atteindre 137 milliards de dollars - pour près de la moitié en Chine. Cette progression contraste avec une nouvelle baisse, pour la troisième année consécutive, des flux à destination d'Europe, et ce malgré les bonnes performances des pays de l'est. Grâce à la poussée asiatique, la part des pays en développement dans les entrées d'IDE a ainsi retrouvé, avec 36 %, le niveau record qu'il avait atteint en 1997.

Le rapport de cette année met également en lumière la rapidité du rattrapage technologique asiatique, dopé par la présence d'un nombre croissant de centres de recherche-développement (R&D) implantés par les firmes multinationales. Celles-ci, qui réalisent à elles seules la moitié de l'effort mondial de recherche, ont en effet commencé depuis une quinzaine d'années à internationaliser leur activité de R&D pour plusieurs raisons : adapter les produits aux marchés locaux, capter les compétences et les capacités d'innovations, réduire les coûts de la recherche. Un mouvement facilité par ailleurs par la fragmentation croissante des processus d'innovation. Résultat : alors que les entreprises ne réalisaient en 1993 que 10 % de leur effort de R&D à l'étranger, ce chiffre atteignait 16 % en 2002. Les multinationales étrangères jouent de ce fait un rôle croissant dans l'effort global de R&D des pays d'accueil : plus de la moitié de la dépense privée, par exemple, en Irlande, Singapour ou en Hongrie.

Un mouvement qui se fait encore pour l'essentiel à l'intérieur des pays de l'OCDE. Mais qui profite aussi, de manière croissante à une poignée de pays en développement d'Asie - Chine et Inde en tête - et d'Europe de l'est. La part de l'Asie dans les dépenses de R&D à l'étranger des firmes US est ainsi passée de 3,4 à 10 % entre 1994 et 2002, tandis que celle de l'Europe déclinait de 69,6 % à 58,8 %. Le mouvement semble s'accélérer : entre 2002 et 2004, la moitié des projets internationaux de R&D dans le monde se serait ainsi localisée, selon la Cnuccd, dans les pays en développement. Il devrait se poursuivre : un sondage réalisé par le même organisme place la Chine et l'Inde, aux côtés des Etats-Unis, en tête des destinations privilégiées des investissements de R&D des multinationales pour les prochaines années.

Et ces laboratoires asiatiques ne sont pas seulement, comme il y a encore quelques années de simples centres d'adaptation de produits. Il s'agit, de plus en plus, de « vrais » centres de recherche, chargés de concevoir des innovations destinées au marché mondial. Les centres de R&D de Motorola en Chine, de Microsoft et de General Electric en Inde, de Toyota en Thaïlande, font partie du « noyau dur » du réseau mondial d'innovation de ces entreprises. Des laboratoires pharmaceutiques comme Pfizer, Eli Lilly, Astra Zeneca, réalisent une part croissante de leurs tests cliniques en Inde. 30 % des nouveaux circuits intégrés sont désormais conçus en Asie du sud-est. Il faut dire que cette région offre des conditions attractives : des marchés en croissance rapide ; un environnement local favorable à l'innovation grâce à une bonne collaboration entre les mondes de la recherche et de l'entreprise ; une protection de la propriété intellectuelle un peu mieux assurée que par le passé. Et surtout, une abondance de jeunes chercheurs qualifiés, créatifs et à bas coûts salariaux : la Chine, l'Inde et la Russie représentent ainsi aujourd'hui le tiers des étudiants mondiaux en sciences et techniques. Confrontés à la pénurie de jeunes chercheurs dans leur pays d'origine (notamment en Europe), désireuses de réduire leurs coûts de R&D, il est naturel que les multinationales s'intéressent de plus en plus à ces destinations.

Tout cela induit un phénomène de rattrapage accéléré dans les pays d'accueil. La part de l'Inde et de la Chine dans les dépenses mondiales de R&D est ainsi passée de 2 % à 6 % entre 1991 et 2002. Les pays en développement et d'Europe de l'est ont représenté 17 % des brevets étrangers reçus par l'office américain des brevets en 2001-2003, contre seulement 7 % en 1991-1993. Un mouvement potentiellement profitable à l'Humanité dans son ensemble, dans la mesure où il permet de mieux valoriser le potentiel mondial d'innovation, mais qui suscite également dans les pays développés la crainte d'une nouvelle forme de délocalisation.

22. Les quartiers généraux et les services administratifs

221. Description d'ensemble

Ce segment de marché rassemble deux types de projets : des quartiers généraux régionaux et services internes mutualisés, également appelés « centres de services partagés »⁷ et des sites tertiaires polyvalents. Selon les bases de données de l'AFII, cet ensemble a représenté 7,6 % des projets et 4,7 % des emplois créés par les investissements internationaux en Europe entre 2002 et 2005. Après une année 2003 très active, le nombre d'emplois créés est revenu depuis 2 ans aux niveaux observés en 2002 : environ 7 000 emplois par an⁸. On observe cependant une nette augmentation du nombre de projets en 2005 (tableau 13).

Tableau 13
Emplois et projets en services administratifs internes et quartiers généraux
2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	172	232	165	192	761
Emplois (milliers)	7,0	10,0	6,9	7,4	31,2
Taille moyenne	133,7	123,2	98,6	99,4	112,6

Source : AFII

La taille moyenne des projets (116 emploi) est inférieure à celle de l'ensemble de la base AFII (173 emplois), mais légèrement supérieure à celle des autres fonctions tertiaires (centres de R&D, prestations de services, etc.). Près d'un emploi créé sur deux le sont à l'occasion de projets de taille moyenne (100 à 500 emplois), avec une contribution non négligeable des projets de grande taille.

222. Analyse par segments

On peut distinguer le cas des quartiers généraux et celui des centres de services partagés :

- Les quartiers généraux (voir encadré3) représentent près de 140 projets par an sur la période 2002-2004, avec une moyenne annuelle de 3500 emplois créés⁹. Beaucoup de projets sont en fait de relativement petite taille (primo-implantation en Europe d'une équipe au départ très réduite).

- Les centres de services partagés (voir encadré4) représentent une grosse trentaine de projets par an sur la période 2002-2004, avec une moyenne annuelle de 4500 emplois créés. Certains projets peuvent être de taille moyenne assez élevée (mutualisation de fonctions administratives assez gourmandes en emplois, comme la comptabilité, pour l'ensemble du groupe en Europe).

⁷ Dans la réalité, la distinction entre ces deux catégories, ainsi qu'avec les sites dédiés à la fonction « prestation de services » n'est pas toujours aisée à établir. Il existe en effet de nombreux sites tertiaires polyvalents, rassemblant des fonctions de décision, d'administration, de commercialisation et de production de services (notamment dans les secteurs des services aux entreprises et du logiciel). Ces sites sont par définition difficiles à classer dans une catégorie unique.

⁸ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

⁹ Statistique partielle représentant environ 60 % du total

Encadré 3

Quartiers généraux européens : concurrencer les îles britanniques ?

En janvier 2006, l'américain Kaleidescape implante sa filiale européenne à Londres. En février, l'irlandais Days Healthcare installe son quartier général européen à Bridgen, tandis que l'américain Envov fait de même à Hampshire. En mars, c'est au tour de l'américain Samsonite, qui choisit Londres. En ce début d'année 2006, l'attractivité des îles britanniques pour les sièges sociaux des firmes multinationales reste forte, malgré un certain tassement par rapport aux années 2003-2004.

Le fait, il est vrai, est tout sauf une nouveauté. Dès les années 1970, les firmes américaines, à mesure que leurs activités se développaient sur le Vieux continent, ont commencé à y créer des centres locaux de gestion dotés d'une autonomie de décision. Londres leur semblait alors une destination presque naturelle : pratique de la langue anglaise, similitude des systèmes juridiques, ouverture aux investisseurs étrangers, puissance de la place financière ... Seules Amsterdam et Bruxelles – pour des raisons notamment fiscales - ainsi que Francfort – du fait de l'importance du marché allemand – parvenaient alors à concurrencer la capitale britannique.

Aujourd'hui, le « marché » européen des quartiers généraux (QG) n'a rien perdu, tant s'en faut, de son dynamisme. Il bénéficie en effet, outre un flux permanent de nouvelles implantations d'origine asiatique ou américaine, de la création, par les firmes européennes elles-mêmes, de centres de décision régionaux à l'intérieur du continent (en Scandinavie, Pays de l'est, Méditerranée, etc.). Plus de 400 projets ont été ainsi recensés entre 2002 et 2004, dont une majorité (60 %) d'origine nord-américaine, un quart d'origine européenne, et 10 % en provenance d'Asie. Un ensemble d'ailleurs assez hétérogène, depuis le petit centre de coordination commerciale jusqu'au grand quartier général polyvalent employant plusieurs centaines de cols blancs. Mais un marché qui représente, au bas mot, 10 000 emplois par an, avec un enjeu indirect encore plus large : renforcer le rayonnement des villes d'accueil à travers l'implantation de centres de décision de dimension internationale.

Au fil des ans, cependant, la concurrence s'est accrue. Au nord, la Suède et surtout le Danemark ne se contentent plus d'attirer de petits centres de décision à vocation locale, mais cherchent à jouer dans la cour des « grands » quartiers généraux. Au Sud, Barcelone s'affirme dans son rôle de capitale des affaires en Europe du sud. Quant aux villes allemandes (Francfort, mais aussi Munich, Hambourg et Berlin), elles tirent profit du déplacement vers l'est du centre de gravité économique de l'Europe. Enfin, les métropoles d'affaires suisses jouent sur l'image de fiabilité du pays – ainsi que sur de substantiels avantages fiscaux – pour attirer les sièges sociaux. Des décisions récentes, comme l'implantation du taiwanais ZyXEL à Copenhague, des américains GTCO Calcomp à Munich et CEI Group à Barcelone, ou encore l'extension du siège de Procter and Gamble à Genève, témoignent de l'émergence de ces nouvelles destinations.

Les principales victimes ? Les villes du Benelux, qui avaient réussi, dans les années 1990, à attirer de nombreux QG, grâce notamment à un droit des sociétés très protecteur et à une fiscalité des centres de coordination très avantageuse. Privées de ce dernier atout par une décision récente de la commission européenne à la suite du rapport « Primarolo » de 2000, elles ont vu – tout particulièrement Bruxelles – se raréfier les projets d'implantation.

Si la prééminence des îles britanniques a également été écornée, celles-ci continuent cependant d'attirer massivement : plus du tiers des projets de QG internationaux au cours des trois dernières années. Londres, bien sûr, caracole toujours en tête des métropoles européennes. Mais d'autres villes, comme Glasgow Cardiff, Oxford, Cambridge, et, en Irlande, Dublin, réalisent également de belles performances. En tirant parti de segments de marché porteurs, comme les logiciels, les services financiers, les biotechnologies ou les industries de l'information.

Un succès dont les grandes villes françaises cherchent à s'inspirer. Car, avec une « part de marché » européenne de l'ordre à 10 %, la France dispose d'un potentiel de progression en termes d'attraction des projets de QG. Paris, en particulier, fait pratiquement jeu égal avec Londres et dépasse Francfort dans tous les classements internationaux mesurant le rayonnement des grandes métropoles européennes, comme celui publié chaque année par Healey et Baker.

Encadré 4

Bataille entre villes européennes pour les centres de services partagés

En janvier 2005, l'américain Caterpillar regroupe l'ensemble de ses opérations financières européennes sur le site de Larne, en Irlande du nord. En février, l'allemand Lufthansa crée un centre de services aux consommateurs d'Europe centrale à Brno, en république Tchèque. En mars, Siemens installe au Portugal un centre de services administratifs et financiers destinés à ses filiales européennes. Entre 2002 et 2004, plus de 30 projets de «centres de services partagés» (CSP) ont ainsi été annoncés chaque année par les firmes multinationales en Europe. Mais qu'est-ce donc qu'un CSP ?

C'est un site où une entreprise regroupe certaines fonctions spécialisées – techniques, administratives ou financières – destinées à servir l'ensemble de ses filiales. La firme vise ainsi à la fois à réduire ses coûts (en regroupant des activités auparavant dispersées), à améliorer la qualité des prestations (en normalisant et professionnalisant les procédures), et à recentrer l'activité de chaque site sur son cœur de métier (par exemple en réduisant la part du personnel administratif dans les usines). C'est exactement ce qu'a fait Altadis en regroupant en 2001 à Paris-Bercy, sur un site ultra-moderne, ses activités de comptabilité et de paie autrefois dispersés dans les usines du groupe et gérées manuellement par des comptables « ancien style ».

Comme dans beaucoup d'autres domaines, l'innovation est venue des entreprises américaines, qui ont commencé, dans les années 1980, à regrouper sur un site européen unique, leurs activités de support juridique et de trésorerie. Elles ont ensuite été suivies par les firmes européennes – anglaises en tête –, tandis que la liste des fonctions concernées s'allongeait de manière spectaculaire : gestion des ressources humaines et de la paie, des achats et des ventes, maintenance du réseau informatique, comptabilité, audit, logistique, centres de données, relation-clientèle... Les progrès des techniques de télécommunication et la formation du marché unique, en rendant possible une fluidité accrue des échanges de services, ont à cet égard joué un puissant rôle d'accélérateur. Des firmes spécialisées – les « business services providers » – se sont même positionnées sur ce marché, en proposant à leurs clients, avec un succès croissant, d'externaliser certaines fonctions, comme Accenture pour la gestion comptable.

Simultanément, la liste des lieux de localisation s'est élargie. A l'ère des centres européens uniques, en général localisés à Londres, Dublin ou Amsterdam, succéda à partir des années 1990 une phase d'éclatement, à mesure que les premiers sites de localisation se saturaient et que les entreprises cherchaient à rapprocher les sites de leurs utilisateurs, en créant des CSP régionaux en Europe du nord, du sud et de l'est. D'où l'apparition de nouvelles villes d'accueil, comme Glasgow, Manchester, Maastricht, Barcelone, Copenhague, Rotterdam.

Aujourd'hui, la liste s'élargit encore davantage : de nombreuses villes essaient en effet de se positionner sur ce marché, moins focalisé que celui des quartiers généraux sur les très grandes métropoles d'affaires. Pour prétendre accueillir des CSP, il « suffit » en effet de disposer d'une offre immobilière adaptée, de réseaux de télécommunications performants, et d'une main d'œuvre qualifiée et multilingue dans un domaine technique spécialisé (comptabilité, informatique, etc.). Des atouts dont disposent, en France, des villes comme Marseille, Lyon, Lille ou Nantes – avec en plus des coûts plus modérés que les grandes métropoles.

Attention toutefois aux ambiguïtés et aux désillusions : les CSP restent un concept aux limites parfois floues, dont la frontière n'est pas toujours très claire avec les quartiers généraux, les bureaux commerciaux ou les centres d'appels. Leur marché, très centré sur quelques centaines de très grandes firmes, n'est pas indéfiniment extensible. Les sites, relativement peu intensifs en investissements, peuvent assez aisément être délocalisés vers l'Europe de l'est, voire l'Inde, si les coûts de fonctionnement le justifient.

Les villes d'Europe de l'ouest cherchent donc à se spécialiser sur l'accueil des centres à haut niveau technique, un segment de marché en croissance rapide et moins exposé au risque de délocalisation que les CSP « bas de gamme ». Avec un certain succès, comme le montre la décision récente de la firme néerlandaise Exact Software, productrice de logiciels d'entreprises, de localiser son service marketing mondial à Vienne, de préférence à Bratislava, dont l'avantage salarial ne compensait pas la faiblesse de l'offre en personnel qualifié.

223. Analyse par pays d'origine

Les créations d'emplois se répartissent en proportion à peu près égale entre firmes américaines et européennes (les firmes allemandes et britanniques contribuant à elles seules à plus du tiers des créations d'emploi). Par contre, la part des investissements d'origine nord-américaine reste dominante, devant les firmes européennes, en termes de projets. La contribution des firmes asiatiques, longtemps assez marginale, enregistre une forte poussée en 2005, liée notamment à des investissements d'origine chinoise (tableau 14).

Tableau 14
Projets et emplois créés en QG/CSP par année et région d'origine 2002-2005 (%)

Origine	Année					Année				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Canada	0,6	0,1	0,3	1,2	0,5	4,1	2,2	1,2	3,1	2,6
États-Unis	48,9	40,8	45,0	48,5	45,4	58,1	47,4	53,3	51,0	52,0
AMERIQUE DU NORD	49,5	40,9	45,3	49,7	45,9	63,4	49,6	55,8	54,2	55,2
Chine	0,0	0,0	4,1	4,7	2,0	0,6	0,0	3,6	3,6	1,8
Corée du Sud	4,7	3,0	0,1	4,6	3,1	1,7	1,3	1,8	0,5	1,3
Total Autres Asie	4,7	5,2	5,3	9,7	6,2	2,3	4,3	7,9	9,9	6,0
Japon	4,0	1,1	2,2	1,3	2,0	5,2	7,8	5,5	4,2	5,8
Total Océanie	0,2	0,0	0,7	0,5	0,3	0,6	0,9	1,8	1,0	1,1
ASIE	8,9	6,3	8,2	11,4	8,5	8,1	12,9	15,2	15,1	12,9
Total Autres	0,1	0,0	0,5	0,1	0,2	4,7	0,9	1,8	2,1	2,2
Belgique	0,0	0,3	0,0	4,0	1,0	0,6	1,3	1,2	1,6	1,2
Pays-Bas	0,0	7,6	0,0	0,1	2,5	0,6	3,0	1,8	2,6	2,1
Total Benelux	0,0	7,9	0,0	4,1	3,5	1,2	4,3	3,0	4,2	3,3
Total Europe de l'est	0,0	0,3	2,6	0,0	0,7	0,0	0,9	0,6	0,0	0,4
Suède	0,0	0,0	2,9	6,8	2,2	1,2	0,0	2,4	2,1	1,3
Total Europe du nord	2,4	7,0	3,5	8,4	5,5	3,5	1,7	4,8	5,2	3,7
Italie	0,6	9,3	0,0	0,4	3,2	1,2	4,3	0,6	1,6	2,1
Total Europe du sud	3,3	9,3	0,7	0,4	4,0	3,5	6,9	2,4	1,6	3,8
France	5,9	1,9	3,2	2,2	3,1	4,1	5,6	4,2	3,6	4,5
Royaume-Uni	0,6	5,6	18,5	11,7	8,8	2,9	3,4	3,6	3,1	3,3
Total Iles britanniques	0,6	5,6	18,5	12,3	8,9	2,9	3,4	3,6	3,6	3,4
Allemagne	28,9	10,0	17,5	10,2	15,9	7,6	9,1	7,3	7,3	7,9
Suisse	0,3	9,8	0,1	1,2	3,5	1,2	4,3	1,2	2,6	2,5
Total Pays germaniques	29,2	20,8	17,6	11,4	19,8	8,7	13,8	8,5	10,4	10,6
EUROPE	41,5	52,8	46,0	38,8	45,5	23,8	36,6	27,3	28,6	29,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

224. Analyse par secteurs

On note une forte dispersion sectorielle (tableau 15). Les logiciels et les autres activités de services figurent parmi les principales sources de projets et d'emplois créés, suivies par l'automobile, les équipements électriques et électroniques, les médicaments et les opérateurs télécoms.

Globalement, les créations d'emplois se répartissent en proportion à peu près égale entre les secteurs manufacturiers et de services, avec cependant de fortes fluctuations infra-

annuelles liées à la réalisation de gros projets : grosses créations d'emplois dans les logiciels et les transports en 2004, suivies d'une chute en 2005 ; forte progression des créations d'emplois dans les médicaments et l'automobile en 2005, etc.

Tableau 15
Projets et emplois créés en QG/CSP par année et secteurs 2002-2005 (%)

Secteurs	Année	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Agro-alim., agric.		5,2	4,3	5,5	3,1	4,5	0,9	5,6	5,5	10,7	5,7
Ameubl. équipt foyer		2,9	1,7	1,2	3,1	2,2	3,4	0,2	1	1,8	1,5
Biotechnologies		0,6	1,3	2,4	3,1	1,8	0,1	0,2	1,1	0,9	0,5
Chimie, plasturgie		4,1	4,7	3,6	4,2	4,2	5,1	2,9	2,1	4,5	3,6
Composants électr.		0,0	0,4	1,8	0,5	0,7	0	0	1,2	0	0,3
Automobile		11,0	6,5	5,5	3,6	6,6	14,6	6,5	3,6	12,6	9,1
Electron. grd pub.		1,2	2,2	2,4	3,6	2,4	0	5,1	1	2,9	2,5
Energie, serv. concédés		1,2	1,7	1,8	2,1	1,7	0,3	2,5	3,5	0	1,7
Eqpts electr., electr., inform.		22,7	10,8	10,9	15,1	14,6	13,9	7,3	7,6	12,1	10,0
Machines, équipts méc.		1,2	6,0	3,6	5,2	4,2	1,9	0,9	1,4	2,9	1,7
Aut. mat. transport		0,6	1,7	0,0	1,0	0,9	0,6	0	0	0,1	0,2
Médicaments, cosm.		5,8	5,6	6,1	7,8	6,3	13,2	8,9	1,2	20,7	10,9
Métaux, travail des métaux		0,6	0,9	0,6	1,0	0,8	0	0,1	0	0,3	0,1
Textile, habillement		1,2	2,6	1,8	2,6	2,1	0,1	2,7	0,9	1,1	1,4
Autres ind. de base		0,0	1,7	0,6	1,0	0,9	0	0	0	2,4	0,6
Manufacturier		58,1	52,2	47,9	57,3	53,9	54,1	43	30	73	49,7
Autres serv. comm. ou fin.		5,2	8,2	12,7	6,3	8,0	3,6	17,3	15,4	11,1	12,4
Autres serv. aux entr.		11,6	6,5	5,5	8,3	7,9	16,5	9	3,6	6,5	8,9
Logiciels, prest. inform.		20,3	25,0	26,1	24,0	23,9	1,1	13	37,2	7,3	14,3
Opérateurs télécoms, internet		2,9	2,2	3,0	2,1	2,5	24,5	9,3	4	0,8	9,5
Transport, stockage, BTP		1,7	6,0	4,8	2,1	3,8	0,3	8,5	9,7	1,4	5,3
Services		41,9	47,8	52,1	42,7	46,1	45,9	57	70	27	50,3
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100	100

Source : AFII

225. Analyse par pays de destination

La forte prédominance des pays d'Europe de l'ouest (plus de 90 % des projets et 75 % des emplois créés) ne semble pas s'affaiblir en fin de période, malgré une légère progression de la part des pays de l'est en termes de projets. On peut cependant noter les bonnes performances de la Pologne et de la République tchèque, qui prennent place parmi les 6 principaux pays d'accueil en termes d'emplois créés, derrière le Royaume-Uni et l'Irlande, mais devant l'Allemagne et la Suisse.

Au sein de l'Europe de l'ouest, on observe de notables évolutions dans la destination géographique des emplois créés, au détriment des pays d'accueil traditionnels et au profit de nouvelles régions. C'est ainsi que les pays du Benelux, qui avaient accueilli dans les années 1980 et 1990 de très nombreux quartiers généraux américains et asiatiques en Europe, semblent connaître depuis quelques années un certain effacement. Par contre, on peut noter les bonnes performances des pays d'Europe du sud (et notamment de l'Espagne) ainsi que la forte progression des créations d'emplois en Suisse en 2005. Quant aux performances

britanniques, elles se maintiennent sur l'ensemble de la période à un niveau élevé, malgré un tassement en 2005 (tableau 16).

Tableau 16
Projets et emplois en QG/CSP par destination 2002-2005 (%)

Destination	Année	Emplois				Projets					
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Autres pays de l'est		0,6	0,0	2,6	2,7	1,3	1,7	0,0	3,0	1,0	1,3
Centre-est		24,5	18,3	30,8	21,1	23,1	2,9	6,5	4,8	6,3	5,3
République Tchèque		24,5	9,5	12,7	5,4	12,6	1,7	1,7	1,8	2,1	1,8
Hongrie		0,0	3,8	3,6	1,2	2,3	1,2	3,4	0,6	1,6	1,8
Pologne		0,0	5,0	14,5	14,5	8,2	0,0	1,3	2,4	2,6	1,6
EST		25,0	18,3	33,4	23,9	24,4	4,7	6,5	7,9	7,3	6,6
Benelux		0,6	8,2	7,8	3,7	5,4	8,7	11,2	12,7	12,5	11,3
Belgique		0,1	1,9	7,0	0,4	2,3	2,3	5,2	7,9	4,2	4,9
Pays-Bas		0,4	6,0	0,9	3,4	3,0	6,4	5,6	3,6	6,8	5,7
Europe du nord		20,4	1,3	1,7	0,3	5,4	9,3	9,1	6,1	6,3	7,8
Suède		2,0	0,0	1,7	0,1	0,8	3,5	3,0	2,4	2,6	2,9
Danemark		18,5	1,3	0,0	0,3	4,6	5,2	5,6	3,0	3,1	4,3
Europe du sud		7,9	9,3	6,2	13,6	9,3	12,2	12,9	9,1	7,8	10,6
Portugal		0,0	0,3	0,0	5,8	1,5	0,6	1,7	0,0	1,0	0,9
Espagne		5,5	8,1	6,0	7,8	7,0	9,3	8,6	7,9	6,3	8,0
France		3,3	11,0	5,4	3,9	6,4	9,3	11,6	10,9	12,0	11,0
Iles britanniques		21,6	38,0	36,6	22,1	30,3	33,1	28,9	36,4	31,8	32,2
Royaume-Uni		2,4	21,7	22,0	12,1	15,2	25,0	23,7	26,1	26,6	25,2
Irlande		19,2	16,3	14,5	10,0	15,1	8,1	5,2	10,3	5,2	7,0
Pays germaniques		21,1	13,9	9,0	32,4	18,8	22,7	19,8	17,0	22,4	20,5
Allemagne		17,6	4,8	2,2	6,9	7,6	13,4	9,1	5,5	9,9	9,5
Autriche		0,0	3,5	0,1	10,7	3,7	0,0	0,4	1,2	2,6	1,1
Suisse		3,6	5,6	6,7	14,8	7,6	9,3	10,3	10,3	9,9	10,0
OUEST		75,0	81,7	66,6	76,1	75,6	95,3	93,5	92,1	92,7	93,4
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

Les pays du centre-est européens sont caractérisés par une taille moyenne des projets particulièrement forte : plus de 320 emplois par projets, contre 110 en moyenne pour l'ensemble des pays d'Europe de l'ouest

23. Les centres d'appel et les services en ligne

231. Analyse d'ensemble

Cette catégorie est constituée pour l'essentiel de projets de centres d'appel et de relation à distance avec la clientèle. Mais il comprend également des activités de centres de données, certains services liés à l'internet et même quelques CSP comportant également une forte composante de relation directe avec la clientèle. Avec une soixantaine de projets et environ 10 000 emplois créés par an, ce marché représente environ 2,2 % des projets et 5,8 % des emplois créés par l'ensemble des investissements internationaux mobiles en Europe. L'année 2005 est marquée par un très léger tassement des emplois créés, malgré la stabilité du nombre de projets (tableau 17). La taille unitaire des projets est assez forte (216 emplois par projet en

moyenne). Les deux tiers des emplois sont créés à l'occasion de projets de taille moyenne-grande (250 à 1000 emplois), même si la taille de la grande majorité des projets est inférieure à 250 emplois

Tableau 17
Emplois et projets par année 2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	36	67	59	61	223
Emplois (milliers)	5,7	12,8	10,6	9,5	38,5
Taille moyenne	226,3	217,2	239,9	190,4	216,6

Source : AFII

232. Analyse par pays d'origine

Les créations d'emplois se répartissent à part à peu près égale entre firmes d'origine européennes et nord-américaines. La part des firmes asiatiques est très faible malgré l'apparition encore timide de nouveaux investisseurs comme l'Inde. L'année 2005 est marquée par une nette diminution de la part des Etats-Unis dans les créations d'emplois, au profit notamment des firmes britanniques et françaises (tableau 18).

Tableau 18
Répartition des projets et emplois créé par région d'origine
2002-2005 (%)

Origine	Année	Projets				Emplois					
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Amérique du nord		52,8	34,3	42,4	31,1	38,6	58,8	42,7	52,6	40,7	47,3
Etats-Unis		52,8	31,3	39,0	29,5	36,3	58,8	41,6	46,9	40,4	45,3
Canada		0,0	3,0	3,4	1,6	2,2	0,0	1,1	5,7	0,3	2,0
Autres		0,0	1,5	0,0	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Autres Asie		2,8	3,0	3,4	4,9	3,6	7,1	4,1	3,1	6,9	5,0
Inde		0,0	0,0	3,4	1,6	1,3	0,0	0,0	3,1	6,3	2,4
Japon		0,0	1,5	3,4	1,6	1,8	0,0	0,0	0,5	0,5	0,3
Océanie		0,0	1,5	1,7	0,0	0,9	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1
Asie		2,8	6,0	8,5	6,6	6,3	7,1	4,5	3,6	7,4	5,3
Benelux		8,3	11,9	3,4	4,9	7,2	6,9	14,2	4,0	3,8	7,8
Belgique		0,0	1,5	0,0	1,6	0,9	0,0	3,9	0,0	1,1	1,6
Pays-Bas		2,8	6,0	3,4	3,3	4,0	1,4	6,4	4,0	2,8	4,1
Luxembourg		5,6	4,5	0,0	0,0	2,2	5,4	3,9	0,0	0,0	2,1
Europe de l'est		0,0	0,0	0,0	1,6	0,4	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1
Europe du nord		0,0	6,0	15,3	9,8	8,5	0,0	3,6	14,0	5,0	6,3
Suède		0,0	1,5	11,9	4,9	4,9	0,0	0,4	14,0	4,0	5,0
Finlande		0,0	1,5	3,4	1,6	1,8	0,0	1,6	0,0	0,0	0,5
Europe du sud		2,8	3,0	3,4	4,9	3,6	0,3	0,7	0,8	2,1	1,0
Italie		0,0	3,0	3,4	4,9	3,1	0,0	0,7	0,8	2,1	1,0
France		0,0	9,0	10,2	11,5	8,5	0,0	4,4	6,6	18,2	7,8
Iles britanniques		13,9	9,0	6,8	18,0	11,7	11,5	14,9	9,4	14,5	12,8
Royaume-Uni		13,9	4,5	6,8	16,4	9,9	11,5	2,0	9,4	14,3	8,5
Irlande		0,0	4,5	0,0	1,6	1,8	0,0	12,9	0,0	0,3	4,3
Pays germaniques		19,4	19,4	10,2	9,8	14,3	15,5	15,0	9,0	7,6	11,6
Allemagne		16,7	16,4	6,8	8,2	11,7	15,5	12,5	4,7	5,5	9,1
Autriche		0,0	0,0	0,0	1,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,1	0,5
Suisse		2,8	3,0	3,4	0,0	2,2	0,0	2,4	4,3	0,0	2,0
Europe		44,4	58,2	49,2	60,7	54,3	34,1	52,8	43,8	51,8	47,3

Source : AFII

233. Analyse par secteurs

Les créations d'emplois sont concentrées sur 4 secteurs : autres activités de services (ex : vente par correspondance..), services aux entreprises (ex : out-sourcing de centres d'appel

vers des entreprises spécialisées, logiciels et prestations informatiques (ex : maintenance à distance), opérateurs télécoms et internet (ex : renseignements téléphoniques). Ces quatre secteurs représentent à eux seuls plus de 85 % de créations d'emplois et près de 80 % des projets (tableau 19).

Par contre, la part de l'ensemble du secteur manufacturier est faible : 15,7 % des projets et 11,6 % des emplois. L'analyse infra-annuelle ne révèle pas de profil d'évolution interprétable. On peut remarquer cependant l'existence de « pics » de créations d'emplois (pour les autres activités de services en 2004, pour les autres services aux entreprises en 2005, les opérateurs télécoms en 2003 et 2005) liés à la réalisation de quelques projets de grande taille.

Tableau 19
Projets et emplois créés par année et secteur 2002-2005 (%)

Secteur	Année	Emplois					Projets				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Agro-alimentaire, agriculture et pêche		6,6	0,0	0,0	2,1	1,5	5,6	0,0	0,0	3,3	1,8
Ameublement et équipement du foyer		0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4
Chimie, plasturgie		7,1	0,0	0,4	0,0	1,1	2,8	0,0	3,4	0,0	1,3
Composants électroniques		0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	1,5	0,0	0,0	0,4
Automobile		0,0	0,6	0,0	0,0	0,2	0,0	3,0	0,0	0,0	0,9
Electronique grand public		0,0	0,2	0,5	0,5	0,3	0,0	3,0	3,4	1,6	2,2
Energie, autres services concédés		0,0	0,0	3,8	0,0	1,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,4
Eqpt électriques, électroniques, inform.		6,5	9,4	1,6	9,6	6,9	11,1	6,0	6,8	6,6	7,2
Machines et équipements mécaniques		0,0	0,7	0,0	0,0	0,2	0,0	1,5	0,0	0,0	0,4
Métaux, travail des métaux		0,0	0,0	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4
Manufacturier		20,2	11,1	6,3	13,0	11,6	19,4	14,9	15,3	14,8	15,7
Autres services commerc. ou financiers		19,0	20,7	44,5	19,6	26,7	19,4	16,4	23,7	18,0	19,3
Logiciels et prestations informatiques		1,9	14,8	17,5	13,2	13,3	2,8	17,9	22,0	13,1	15,2
Opérateurs télécoms et internet		8,3	18,5	1,5	14,1	11,3	8,3	7,5	8,5	23,0	12,1
Transport, stockage, BTP		0,0	0,6	6,3	1,4	2,3	5,6	3,0	6,8	6,6	5,4
Services opérationnels aux entreprises		50,5	34,3	23,8	38,7	34,9	44,4	40,3	23,7	24,6	32,3
Services		79,8	88,9	93,7	87,0	88,4	80,6	85,1	84,7	85,2	84,3
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

234. Pays de destination

La forte suprématie des pays d'Europe de l'ouest (surtout les îles britanniques, dans une moindre mesure l'Espagne et la France) pour l'accueil des projets et des créations d'emplois en centres d'appel semble s'être confirmée en 2005, malgré une mauvaise année pour l'Espagne et la Belgique, compensée par une progression britannique (pour les emplois) et française (pour le nombre de projets) (tableau 20).

Quant aux pays de l'est, leur part de marché évolue de manière assez irrégulière, la progression tendancielle de leur part de marché en termes de nombre de projets n'étant pas confirmée par une tendance similaire pour les emplois. Les bonnes performances enregistrées en 2005 pour cet indicateur par la république tchèque et la Pologne sont en effet contrebalancées par un effondrement des emplois créés dans les autres pays de l'est (Roumanie, Slovaquie, Bulgarie..).

A noter également l'existence d'un mouvement « d'offshoring » des centres d'appel vers des destinations extra-européennes (Inde, Maghreb, etc.).

Tableau 20
Projets et emplois par destination 2002-2005 (%)

Destination	Année	Projets				Emplois					
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Autres pays de l'est		8,3	3,0	16,9	6,6	8,5	11,0	3,9	26,1	0,3	10,1
Roumanie		0,0	0,0	3,4	3,3	1,8	0,0	0,0	10,4	0,0	2,9
Slovaquie		5,6	1,5	5,1	0,0	2,7	9,2	0,0	5,7	0,0	2,9
Bulgarie		0,0	1,5	6,8	0,0	2,2	0,0	3,9	10,0	0,0	4,0
Centre-est		13,9	11,9	11,9	23,0	15,2	26,1	12,0	10,7	24,1	16,7
République Tchèque		0,0	4,5	3,4	9,8	4,9	0,0	3,9	2,8	9,0	4,3
Pologne		2,8	4,5	1,7	8,2	4,5	6,2	5,5	0,0	9,8	5,2
Hongrie		11,1	3,0	6,8	4,9	5,8	19,9	2,6	7,8	5,3	7,2
Pays de l'est		22,2	14,9	28,8	29,5	23,8	37,0	15,9	36,8	24,4	26,8
Benelux		8,3	3,0	8,5	1,6	4,9	6,2	0,2	1,7	5,3	2,7
Belgique		2,8	1,5	6,8	0,0	2,7	3,5	0,0	1,7	0,0	1,0
Pays-Bas		5,6	1,5	1,7	1,6	2,2	2,7	0,2	0,0	5,3	1,7
Europe du nord		11,1	4,5	3,4	4,9	5,4	3,6	2,8	0,9	1,4	2,0
Suède		11,1	4,5	1,7	4,9	4,9	3,6	2,8	0,0	1,4	1,8
Europe du sud		8,3	9,0	18,6	14,8	13,0	5,6	17,6	28,8	20,6	19,7
Portugal		0,0	1,5	1,7	1,6	1,3	0,0	2,0	3,3	4,0	2,5
Italie		2,8	1,5	3,4	4,9	3,1	3,7	6,2	0,5	10,5	5,3
Espagne		5,6	6,0	13,6	6,6	8,1	1,9	9,5	25,0	5,1	11,5
France		13,9	11,9	11,9	21,3	14,8	9,2	5,4	9,0	10,9	8,3
Iles britanniques		25,0	52,2	25,4	23,0	32,7	38,3	51,7	22,3	34,4	37,4
Royaume-Uni		11,1	38,8	16,9	11,5	21,1	21,2	43,0	16,5	22,4	27,5
Irlande		13,9	13,4	8,5	11,5	11,7	17,1	8,7	5,8	12,0	9,9
Pays germaniques		11,1	4,5	3,4	4,9	5,4	0,0	6,4	0,7	3,2	3,1
Allemagne		5,6	4,5	1,7	1,6	3,1	0,0	6,4	0,7	1,1	2,6
Autriche		0,0	0,0	1,7	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Suisse		5,6	0,0	0,0	1,6	1,3	0,0	0,0	0,0	2,1	0,5
Europe de l'ouest		77,8	85,1	71,2	70,5	76,2	63,0	84,1	63,2	75,6	73,2
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Source : AFII

24. Bureaux commerciaux et de représentation

Ce poste regroupe, en plus des bureaux commerciaux stricto sensu, tout un ensemble de projets non susceptibles d'être classés dans une autre fonction. En particulier, y figurent un certain nombre d'implantations tertiaires qui ne peuvent être considérées ni comme un « service administratif » du fait de leur polyvalence, ni comme un « quartier général » du fait de l'absence de véritable fonction de décision, ni comme une « prestation de service » du fait de l'absence d'activité identifiée de ce type.

Il comprend un nombre très élevé de projets (plus de 3000, soit 31,5 % de l'ensemble de la base), mais ne représente qu'une très faible proportion des créations d'emplois (0,9 %) du fait de la petite taille unitaire des projets (18 emplois en moyenne) mais également de la très faible proportion de projets « renseignés en emplois » (moins de 12 %).

L'Europe, avec 45,9 % des projets et 42,0 % des emplois créés, est la première région d'origine des investissements, suivie par l'Amérique du nord (resp. 39,0 % et 37,2 %) et

l'Asie (12,2 % et 18,1 %). Le profil d'évolution ne montre pas de tendance claire, même si la part des investissements d'origine nord-américaine atteint un point bas en 2005, au profit de celle des européens et des asiatiques.

Les principaux secteurs d'investissement sont les logiciels (33,1 % des projets et 21,2 % des emplois), suivis par les matériels électriques et électroniques (11,7 % et 19,2 %), les autres services aux entreprises (14,3 % et 11,7 %) et les autres services commerciaux et financiers (9,5 % et 12,3 %).

Les pays d'Europe de l'ouest accueillent la majeure partie des projets et des emplois créés (respectivement 87,3 % et 89,7 %), les principaux pays d'accueil étant le Royaume-Uni (20,4 % des projets), la France (15,1 %) et l'Allemagne (12,7 %). La part des pays de l'est est cependant croissante, passant de 11,0 % à 15,6 % des projets entre 2002 et 2005.

25. Prestations de services

Ce poste regroupe essentiellement des activités liées à la production et la mise à disposition du consommateur de services marchands (hors-transport-logistique). Il représente 8,6 % des projets et 6,5 % des emplois créés. La taille des projets (115 emplois) est nettement inférieure à la moyenne de la base (173 emplois), mais comparable à celle des fonctions tertiaires (110). L'année 2005 a été marquée par une reprise de l'activité, surtout en termes de nombre de projets.

La principale région d'origine, est de très loin, l'Amérique du nord (51,7 % des créations d'emploi), suivi par l'Europe (36,7 %), l'Allemagne et le Royaume-Uni représentant à eux seuls 28,6 % du total. Parmi les pays, on peut mentionner la percée très récente des entreprises indiennes (notamment dans les logiciels) qui sont à l'origine de 6 % des créations d'emplois entre 2002 et 2005.

L'essentiel des projets sont réalisés dans les secteurs de services, qui sont à l'origine de 86,6 % des créations d'emplois. Le secteur des autres services aux entreprises arrive en tête, avec 38,0 % des emplois créés, suivi par celui des logiciels (27,8 %) des autres services commerciaux et financiers (15,0 %). La part du manufacturier est par contre très faible (13,4 %).

Les pays d'Europe de l'ouest accueillent à eux seuls plus de 75 % des créations d'emplois, dont 19,9 % pour la France, 17,4 % pour l'Irlande et 15,3 % pour le Royaume-Uni. La part de ces deux derniers pays a cependant fortement chuté au cours des années récentes au profit essentiellement de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Pologne. Globalement, la part des pays de l'est est en nette progression, passant de 19,7 à 32,0 % des emplois créés entre 2002 et 2005.

26. La production

261. Analyse d'ensemble

Les activités de « production » sont définies comme celle conduisant à la fabrication physique d'un produit à partir de la transformation ou de l'assemblage de composants ou de demi-produits. Elles excluent la production et la mise à disposition de services, qui sont classées,

selon les cas, dans les catégories « prestation de services » ou R&D (ex : conception de logiciels).

Avec 70,8% du nombre total d'emplois créés entre 2002 et 2005 par les projets « internationalement mobiles », cette fonction représente de loin le premier « marché » de l'investissement international en Europe, malgré une érosion au profit des fonctions de soutien tertiaire (logistique, R&D, etc.). Le flux annuel de projets a connu une croissance régulière au cours des quatre dernières années, pour atteindre 568 en 2005. Mais, du fait de la baisse de leur taille unitaire, le nombre d'emplois créés reste stable autour d'une moyenne annuelle un peu inférieure à 120 000¹⁰ (tableau 21).

Tableau 21
Les investissements internationaux en production en Europe 2002-2005

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre de projets	469	495	520	568	2052
Emplois (milliers)	122,8	108,2	117,4	121,1	469,5
Taille moyenne	261,8	218,6	225,8	213,2	228,8

Source : AFII

La taille unitaire des projets est très supérieure à la moyenne : 228,8 emplois par projets contre 173 pour l'ensemble du marché. On note en particulier la contribution forte des projets de grande taille : les projets de plus de 500 emplois représentent par exemple 47,8 % des emplois créés en production contre moins de 25 % pour l'ensemble des fonctions tertiaires (tableaux 2 et 3). Ceci explique que la part de la fonction production dans le nombre total de projets (37,1 %) soit très inférieure à ce qu'elle est pour le nombre d'emplois.

262. Analyse par pays d'origine

Sur l'ensemble de la période, les investissements d'origine européenne restent largement dominants, tant en termes d'emplois créés que de projets (tableau 22). Les firmes de deux pays – la France et surtout l'Allemagne – sont à l'origine de près du tiers du total des emplois manufacturiers « étrangers » créés en Europe. On note un ralentissement des créations d'emplois d'origine allemande, compensée par une progression de ceux en provenance des pays d'Europe du sud.

La grande nouveauté de l'année 2005 est que l'Asie supplante désormais nettement l'Amérique du nord comme seconde région d'origine des créations d'emplois. La forte poussée des investissements coréens, notamment dans l'électronique grand public, ainsi que l'apparition d'un flux encore modeste, de créations d'emplois d'origine chinoise, porte en effet la part asiatique dans les créations d'emplois manufacturiers en Europe à plus de 25 % en 2005, malgré un tassement des projets d'origine japonaise. Sur l'ensemble de la période 2002-2005, les investisseurs asiatiques ont contribué à 19,2 % des créations d'emplois en Europe, dépassant désormais légèrement ceux d'Amérique du nord (18,5 %). Ceux-ci ont au contraire enregistré une très forte baisse entre 2002 et 2005, passant de 21,4 % à 12,9 %.

¹⁰ Statistique partielle représentant environ 60 % du total

Tableau 22
Répartition des projets et des emplois créés en production par pays et région d'origine
2002-2005 (%)

Origine	Année	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Canada		2,0	1,6	2,2	2,4	2,1	1,0	1,8	3,1	1,3	1,8
États-Unis		20,2	19,6	16,6	15,1	17,8	20,4	13,2	21,4	11,6	16,7
AMERIQUE DU NORD		22,3	21,2	18,9	17,5	19,9	21,4	15,0	24,4	12,9	18,5
Chine		0,2	0,4	0,8	0,7	0,5	0,2	0,1	1,4	1,8	0,9
Corée du Sud		1,0	0,5	1,0	2,1	1,2	1,1	2,6	4,3	14,3	5,7
Taiwan		0,7	1,2	0,6	0,5	0,7	0,9	3,9	2,5	0,0	1,8
Total Autres Asie		2,2	2,7	3,2	5,1	3,3	2,5	8,6	8,4	17,6	9,3
Japon		8,8	8,6	9,1	6,6	8,2	10,2	11,8	9,4	7,9	9,8
Australie		0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
Total Océanie		0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
ASIE		11,4	11,8	12,7	12,2	12,0	12,7	20,5	18,1	25,7	19,2
Turquie		1,8	0,3	0,8	0,9	0,9	2,1	0,1	0,6	0,4	0,8
Total Autres		4,2	2,9	3,4	2,5	3,2	5,6	2,0	2,4	1,6	2,9
Belgique		1,9	2,6	1,5	1,9	2,0	0,7	2,2	0,9	0,9	1,1
Pays-Bas		3,7	3,5	2,7	2,1	3,0	2,5	1,7	2,5	0,7	1,9
Total Benelux		6,0	6,3	4,6	4,5	5,3	3,8	4,0	3,6	1,6	3,2
Total Europe de l'est		2,5	1,9	2,2	2,0	2,1	1,5	0,3	0,6	0,9	0,8
Danemark		2,3	2,2	2,4	3,4	2,6	2,0	1,8	2,4	3,2	2,4
Finlande		2,5	3,0	2,0	1,9	2,4	0,9	1,2	1,9	0,7	1,2
Norvège		1,4	0,8	1,0	1,0	1,1	0,6	0,1	0,3	0,5	0,4
Suède		2,9	2,1	4,2	4,4	3,4	3,1	1,8	2,2	3,3	2,6
Total Europe du nord		9,3	8,4	9,6	10,9	9,6	6,6	5,0	6,8	8,4	6,7
Espagne		2,2	2,8	3,4	4,4	3,2	1,0	2,7	1,8	4,3	2,4
Italie		5,9	7,3	5,0	5,6	6,0	3,2	6,5	4,4	4,6	4,6
Total Europe du sud		9,9	12,8	9,6	11,0	10,9	5,5	9,4	7,3	9,3	7,8
France		8,2	8,9	6,1	7,4	7,6	10,0	14,3	8,5	10,3	10,7
Irlande		0,1	0,6	1,5	1,4	1,0	0,0	0,4	2,7	1,0	1,1
Royaume-Uni		4,3	4,6	5,0	4,8	4,7	2,8	2,0	2,4	2,9	2,5
Total Iles britanniques		4,5	5,2	6,5	6,2	5,6	2,8	2,4	5,1	3,9	3,6
Allemagne		16,6	15,0	15,7	17,5	16,2	26,0	23,7	16,0	20,1	21,5
Autriche		2,4	2,5	6,0	4,4	3,8	3,3	1,0	3,7	3,6	2,9
Suisse		2,8	3,0	4,6	3,7	3,6	0,9	2,5	3,4	1,7	2,1
Total Pays germaniques		21,8	20,6	26,3	25,7	23,6	30,2	27,2	23,2	25,4	26,5
EUROPE		62,1	64,1	65,0	67,8	64,9	60,3	62,5	55,0	59,8	59,4
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

263. Analyse par secteurs

La filière automobile, où se concentre une part importante des projets de grande taille, représente 40 % des emplois créés sur l'ensemble de la période (tableau 23). Sa part est cependant en baisse. Elle est suivie par les industries légères (ameublement et équipement du foyer, textile-confection, électronique grand public), qui représentent 14,1 % des emplois créés. L'effondrement récent des investissements en textile-habillement¹¹ est compensé par

¹¹ Un fait peut-être imputable au démantèlement des accords AMF qui expose l'industrie est-européenne, lieu de délocalisation traditionnel dans ce secteur, à la concurrence chinoise.

une poussée de l'électronique grand public en 2005. Viennent ensuite les biens d'équipements professionnels (équipements électriques et électroniques, machines, 14,0 % des emplois créés), dont la part reste globalement stable au cours de la période. C'est également le cas des industries de base (chimie, métaux, papier, matériaux de construction, verre, etc., 13,4 % des emplois créés). Les autres secteurs de haute technologie (biotechnologies, médicaments, autres matériels de transport, composants électroniques, etc.) représentent quant à eux 12,8 % des créations d'emplois, en progression au cours de la période, malgré un effondrement des créations d'emplois en médicaments en 2005. L'agro-alimentaire arrive loin derrière, avec moins de 4 % des créations d'emplois.

Enfin, l'ensemble des activités de services (y compris les services concédés comme l'énergie) représente moins de 1 % des créations d'emplois de « production » ce fait étant imputable à trois causes : 1) la définition retenue pour les activités de production, qui sont limitées à la fabrication physique de produits ; 2) le fait que beaucoup d'investissements en services sont considérés comme n'étant pas « internationalement mobiles », dans la mesure où ils n'impliquent pas de mise en concurrence de différents pays d'accueil potentiels, et ne sont pas intégrés dans la base ; 3) Le fait que de nombreux projets dans les services (services de réseaux comme l'énergie notamment) prennent la forme d'acquisition d'entreprises locales qui sont exclues de cette étude.

Tableau 23
Répartition des projets et des emplois créés par secteurs 2002-2005

Secteurs	Année	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Agro-alimentaire, agriculture et pêche		9,5	10,2	10,5	9,3	9,9	3,7	2,3	5,5	4,1	3,9
Ameublement et équipement du foyer		2,8	2,0	3,8	3,1	2,9	3,0	3,2	4,4	3,4	3,5
Biotechnologies		0,5	0,4	0,6	0,9	0,6	1,5	0,2	0,5	0,5	0,7
Chimie, plasturgie		11,1	12,6	8,5	10,7	10,7	2,4	4,1	2,9	3,7	3,2
Composants électroniques		1,3	2,1	2,8	2,1	2,1	2,4	2,8	3,5	6,0	3,7
Constructeurs automobiles et équipementiers		24,1	20,8	24,4	20,5	22,3	42,8	44,7	37,3	35,7	40,0
Electronique grand public		2,2	3,3	3,2	3,9	3,2	2,5	7,0	6,3	13,5	7,3
Energie, autres services concédés		2,0	3,4	2,5	4,5	3,2	0,1	0,2	0,4	2,0	0,7
Equipements électriques, électroniques, informatiques, médicaux		8,3	8,8	8,6	8,0	8,4	6,3	9,1	12,1	7,4	8,7
Machines et équipements mécaniques		7,3	6,9	7,3	9,1	7,7	6,0	4,3	4,7	6,2	5,3
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires		1,7	1,9	1,7	2,2	1,9	2,9	4,7	3,5	5,0	4,0
Médicaments, cosmétiques		8,2	6,5	4,9	4,2	5,8	4,9	5,8	4,2	2,9	4,4
Métaux, travail des métaux, recyclage		6,5	4,4	5,3	6,1	5,5	6,7	2,2	3,9	2,5	3,9
Textile, habillement		4,2	2,7	2,5	2,6	3,0	9,5	2,8	3,6	0,9	4,3
Verre, céramique, minéraux, bois, papier, édition		10,2	13,7	13,3	12,8	12,6	5,4	6,7	7,2	6,1	6,3
Manufacturier		99,9	99,7	99,8	100,0	99,8	100,0	100,0	99,7	100,0	99,9
Autres activités de services, commerciales ou financières		0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises		0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
Logiciels et prestations informatiques		0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services		0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

264. Analyse par régions de destination

La fonction « production » est caractérisée par une très forte domination des pays de l'est, dont la part dans les créations d'emplois frôle les 70 % entre 2002 et 2005 (tableau 24). Cette bonne performance s'explique par une forte spécialisation sur les activités intensives en main d'œuvre (ameublement, automobile, électronique grand public, etc.), tandis que les parts de marché de l'Europe de l'ouest restent fortes sur les secteurs à haute technologie (médicaments, aéronautique, etc.). On note toutefois une « montée en gamme » progressive de certains pays de l'est, comme la Hongrie et la République Tchèque, vers des activités à plus haute valeur ajoutée par tête.

Après un léger tassement en 2003-2004, la part des pays de l'est a atteint un nouveau sommet en 2005, pour dépasser les 75 %. Cette domination est cependant moins marquée en termes de nombre de projets, où leur part reste inférieure à 50 %. L'écart entre ces deux chiffres s'explique par une taille moyenne des projets nettement plus importante dans les pays de l'est (cf. infra).

Tableau 24
Répartition des projets et des emplois créés par région et pays de destination 2002-2005
(%)

	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Centre-est	49,5	39,1	33,0	49,9	43,1	31,2	24,8	25,4	32,5	28,5
Hongrie	9,8	12,3	9,9	6,5	9,6	10,7	8,9	8,4	8,3	9,0
Pologne	11,2	13,2	11,4	31,5	16,9	7,0	6,3	9,3	16,3	9,9
République Tchèque	28,5	13,7	11,7	12,0	16,6	13,5	9,5	7,7	7,9	9,5
Autres pays de l'est	21,7	25,7	32,2	26,9	26,6	17,1	15,6	21,0	22,7	19,2
Bulgarie	7,0	1,8	3,0	5,4	4,4	4,7	2,9	3,5	4,7	3,9
Estonie	1,5	0,3	1,1	0,5	0,9	1,7	1,0	2,1	1,3	1,5
Lettonie	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,4	0,6	0,8	0,9	0,7
Lituanie	0,8	0,9	0,3	1,1	0,7	1,0	1,6	0,9	0,8	1,1
Roumanie	7,6	11,6	11,0	7,3	9,3	6,1	5,9	7,2	7,2	6,6
Slovaquie	4,8	10,4	15,4	12,2	10,7	3,2	3,1	5,9	7,3	5,0
Total pays de l'est	71,3	64,8	65,2	76,9	69,7	48,3	40,4	46,4	55,2	47,6
Benelux	2,9	2,2	2,9	0,5	2,1	6,3	6,3	4,6	3,6	5,2
Belgique	2,0	1,6	2,4	0,2	1,6	3,9	3,9	3,2	1,9	3,2
Pays-Bas	0,3	0,4	0,5	0,2	0,3	1,8	2,0	1,3	1,5	1,7
Europe du nord	1,8	0,9	3,7	0,2	1,7	2,6	2,2	3,1	2,5	2,6
Danemark	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5
Suède	1,1	0,5	2,3	0,0	1,0	1,3	1,3	1,7	0,9	1,3
Europe du sud	11,2	10,1	9,0	5,8	9,0	17,9	15,4	12,2	8,1	13,2
Espagne	7,7	8,1	4,3	3,8	5,9	12,8	10,2	7,0	5,2	8,6
Portugal	0,7	1,3	2,5	1,8	1,6	1,8	2,6	3,0	1,3	2,2
Italie	2,7	0,6	0,6	0,3	1,1	2,9	1,7	1,5	1,5	1,9
France	3,4	6,3	5,6	4,8	5,0	9,0	14,1	13,5	13,5	12,6
Iles britanniques	5,9	8,7	8,0	4,0	6,6	8,5	12,2	10,8	6,5	9,5
Irlande	3,3	2,8	3,1	0,9	2,5	3,0	2,2	2,7	1,5	2,3
Royaume-Uni	2,6	5,9	4,9	3,1	4,1	5,5	10,0	8,2	5,0	7,2
Pays germaniques	3,5	6,9	5,6	7,8	5,9	7,3	9,4	9,4	10,5	9,2
Allemagne	2,5	5,7	3,8	5,0	4,2	4,9	7,0	6,7	7,1	6,5
Autriche	0,6	0,8	1,2	1,7	1,1	1,2	1,6	1,3	2,3	1,6
Suisse	0,3	0,4	0,6	1,1	0,6	1,2	0,8	1,3	1,1	1,1
Total Europe de l'ouest	28,7	35,2	34,8	23,1	30,3	51,7	59,6	53,6	44,8	52,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII

Les bonnes performances des pays de l'est en 2005 sont notamment imputables à la Pologne, qui a accueilli plusieurs très gros projets de production (asiatiques notamment) dans la filière électronique, et, dans une bien moindre mesure, à la Bulgarie. Par contre, les parts de marché des autres pays (Hongrie notamment) sont plutôt stagnantes ou en baisse en termes de nombre d'emplois créés. Ce recul peut être imputé, d'une part au ralentissement progressif des investissements d'origine allemande dans la filière automobile, qui avaient alimenté un important flux de projets au cours des années antérieures, d'autre part au tassement des projets dans certains secteurs très intensifs en main d'œuvre, comme le textile-confection, du fait peut-être de la concurrence croissante des produits importés d'origine asiatique sur les marchés européens.

Les performances de la plupart des pays d'Europe de l'ouest s'inscrivent par contre en retrait par rapport à celles de 2004, que l'on considère les emplois créés comme le nombre de projets. Les pays germaniques sont les seuls à résister, à partir d'un niveau d'ailleurs assez faible, à la poussée de l'Europe orientale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Cnuced, 2004, *World Investment Report 2004, The shift towards services*, Genève, septembre

Cnuced, 2005, *World Investment Report 2005, Transnational corporations and the internationalization of R&D*, Genève

Ernst & Young, 2001, *Les centres de relation à distance, identification et qualification de l'offre française, étude réalisée pour la Datar*, Roneo

Hatem F., 1998, *L'investissement international à l'horizon 2002*, Andersen/Cnuced/DII

Hatem F., 2002, *L'investissement international à l'horizon 2004*, Andersen/Cnuced/AFII

Hatem F. 2004, *Les centres d'appel et les centres de services partagés dans la région euroméditerranéenne*, études Anima n°10

Hatem F. 2006, *Les investissements internationaux dans les IAA en Europe*, notes et études de l'AFII n°2, www.afii.fr

Huygues S., 2003, *L'attractivité de la France pour les quartiers généraux*, rapport au premier ministre, Roneo, Oct.

IBM/PLI, Oxford Intelligence, 2004, *Investment Strategies and Location Benchmarking Study, Shared Services Centers for Europe*, roneo

IBM/PLI, 2005, *Global trends in location selection*, novembre, Bruxelles, roneo

Kanovitch S., 2003, *Le développement des CSP en France et dans le monde : un nouveau modèle d'excellence pour les fonctions de support*, Atos Odyssee Management, Octobre, roneo.

Sachwald F., 2004, *Internationalisation de la R&D industrielle, le cas de la France*, Communication au groupe de travail Saraswati, roneo, Commissariat au Plan